



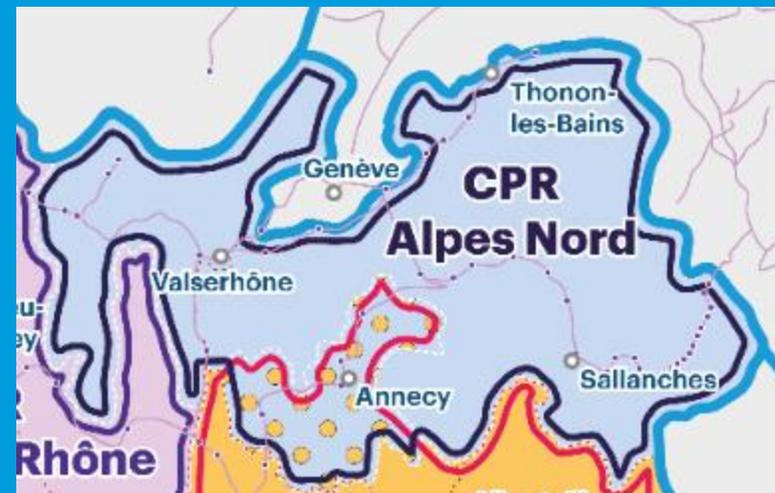
La Région

Auvergne-Rhône-Alpes



COMITÉ DE PARTENAIRES ALPES NORD

17 décembre 2024 9h-12h à Annecy



DÉROULÉ :

Introduction de Monsieur Frédéric AGUILERA, Vice-président délégué aux transports

1. **Feuille de route Mobilités Positives du quotidien : cap sur 2035**
2. **Actualités services aux usagers**
3. **Actions sur l'intermodalité et la multimodalité**
 - Transports interurbains et scolaires
 - Aménagements dans les gares/Accessibilité
4. **Bilan TER**
 - Bilan TER 2023 et 1^{er} semestre 2024
 - Matériel roulant et installations de maintenance
5. **Perspectives**
 - Services Annuels TER 2025 et 2026 : travaux programmés, évolutions de desserte
 - Perspectives

Conclusion



La Région

Auvergne-Rhône-Alpes

**1. Feuille de route Mobilités Positives du quotidien :
cap sur 2035 en lien avec l'ouverture à la concurrence
du TER**

- Une concertation renforcée
- Enjeu Feuille de route, CPER, SERM
- Ouverture à la concurrence du TER



Une concertation renforcée

Région AOM Régionale = Comités des partenaires régionaux (CPR)	Région AOM Locale = Comités des partenaires locaux (CPL)
Association des représentants d'employeurs, d'usagers et habitants tirés au sort	
Adaptation des comités de mobilités actuels --> 5 CPR	Instances nouvelles à créer : --> environ 30 CPL (au maximum à l'échelle des bassins de mobilités)
Ordre du jour: Desserte ferroviaire Dessertes cars structurantes Services de mobilités / tarification régionale Autres actions régionales (planification, ...)	Ordre du jour: Dessertes de cars scolaires, transport à la demande, rabattement / diffusion vers le réseau structurant Et tarification et services associés

Une concertation renforcée

PRINTEMPS

COTECH

Comités Techniques préparatoires

1 fois/an

3h

30 à 40 participants :

- . Associations d'usagers*

AUTOMNE

COMOB →

Comités de Partenaires Régionaux (CPR)

1 fois/an

30 à 60 participants :

- . Associations d'usagers*
- . AOM Institutionnels-élus*
- . Représentants du monde économique*
- . Représentants des syndicats de salariés*
- . Habitants tirés au sort (4 par réunion). Pour information 260 personnes ont répondu à l'appel de la Région*

MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE

« MOBILITÉS POSITIVES DU QUOTIDIEN : CAP SUR 2035 »

DÉLIBÉRÉE EN DÉCEMBRE 2023



**Enjeux de décarbonation
des mobilités et de réponse
à tous les besoins,
dans tous les territoires.**

Une stratégie qui
n'oppose pas les
modes

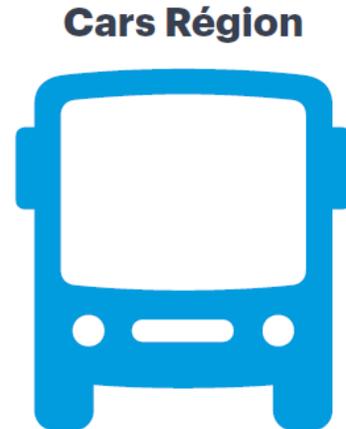
**Choc d'offre
pour les transports
collectifs**

**Plan décarbonation
de la route**

« Mobilités positives du quotidien : Cap sur 2035 »

Créer un choc d'offre

De **220 000**
à **300 000**
voyageurs par jour (+ 40%)
pour mémoire :
+10% entre 2013 et 2022



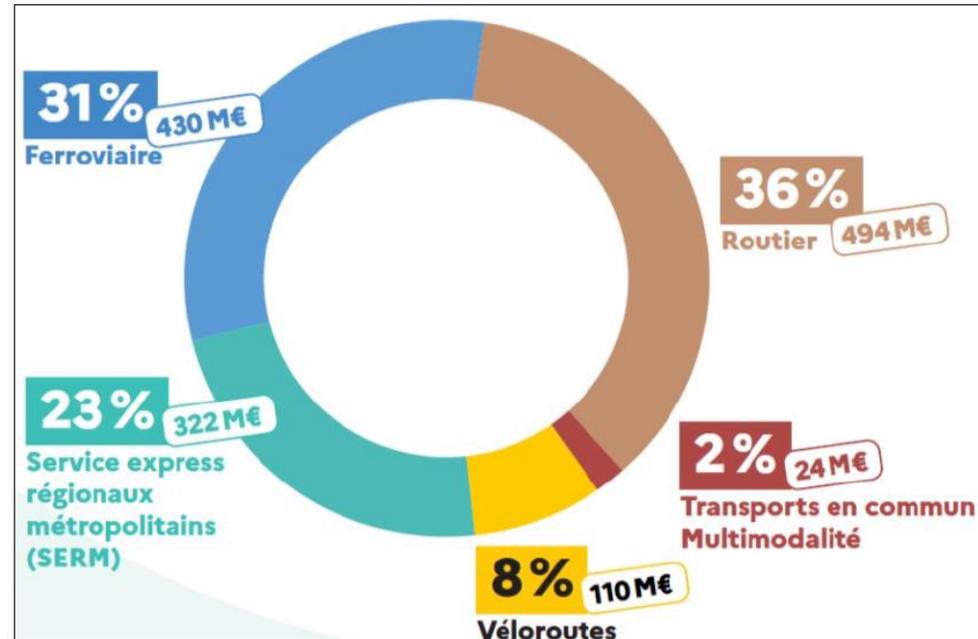
Doublément
de l'offre

- + 30 % de train.km
- + 60.000 places dans les trains : +40%
- Mise en service de 130 rames et programme de rénovation et décarbonation = **3 Mrds € : un investissement sans précédent**
 - **72 M€** en moyenne par an entre 2010-2015 (Auvergne et Rhône-Alpes)
 - **132 M€** entre 2016-2023
 - **259 M€** entre 2024 et 2035
- **2,7 Mrds € dans les infrastructures de transports collectifs**
 - En participation à SNCF Réseau : 2,2 Milliards - Dont 100% doit être consacré à la région

- Solutions «sur mesure» : Transport À la Demande, dessertes saisonnières ...
- Complémentarité Cars Région et TER : rabattement...
- Décarbonation
- Confort d'utilisation : véhicules, arrêts, gares routières
- Valorisation de la compétence d'Autorité Organisatrice de la mobilité locale

AVENANT MOBILITES DU CPER 2023-2027

- Une première enveloppe Etat/Région de 620 M€ portée à 690M€ chacun



- Des réunions de concertations avec les départements de fin octobre à janvier (Drôme 29/11, Isère 2/12, Haute Savoie le 21/01, et Savoie reste à caler)
- Finalisation de la maquette financière et retours vers les territoires
- Rédaction de l'avenant et lancement des procédures administratives en parallèle (Evaluation environnementale, l'avis l'AE, consultation du public et avis du CESER)
- Objectif de signature de l'avenant mobilités du CPER à l'été 2025

Le montant annuel des péages représente pour l'année 2023 plus de **210 M€** :

Péages* versés à SNCF Réseau :

151,7 M€

(prévision 2024 : 173.2 M€)

Le montant des investissements de renouvellement est estimé à 35.6 M€ pour 2024

*(*prestations minimales hors redevance d'accès - source DRR 08/04/2024)*

Péages versés à SNCF Gares & Connexions :

61,1 M€

(prévision 2024 : 66.8 M€)

Feuille de route MOBILITES POSITIVES DU QUOTIDIEN - CAP SUR 2035

Les SERM en Auvergne-Rhône-Alpes Périmètres d'intention

Près de 6 millions d'habitants concernés

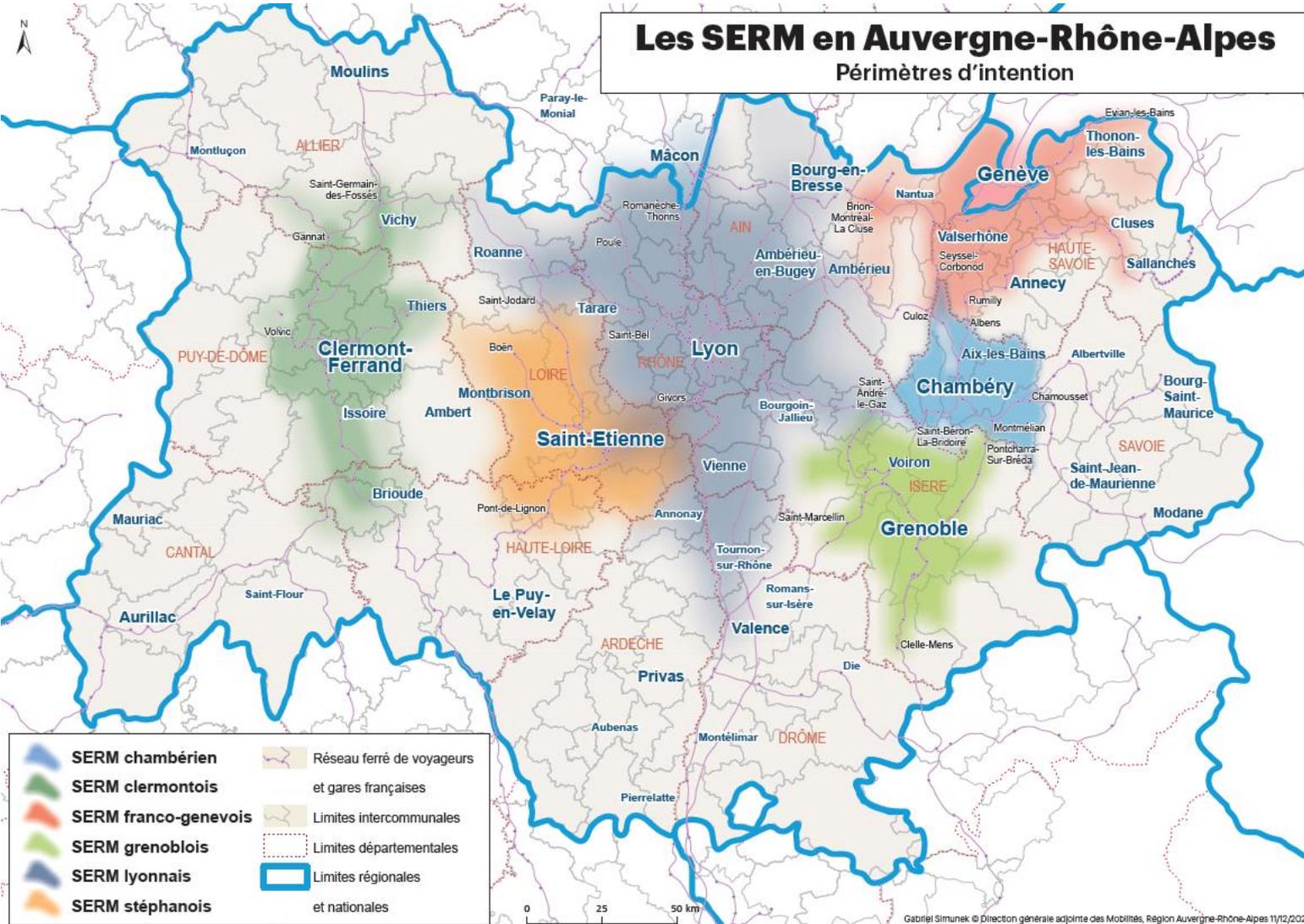
(population des communes à 10km d'une gare)

Les 6 grandes aires urbaines de :

- Clermont-Ferrand
- Chambéry
- Franco-genevois
- Grenoble
- Lyon
- Saint-Etienne

Démarches de Préfiguration pour
l'octroi du statut :

- Conventionnement fin 2024
- Lancement début 2025



Gabriel Simunek © Direction générale adjointe des Mobilités, Région Auvergne-Rhône-Alpes 11/12/2024

Zoom sur le matériel ferroviaire : schéma directeur matériel lancé en 2024

3 Milliards € d'ici 2035 : modernisation et acquisitions

ACQUISITIONS (environ 1.5 Mrds €) :

De 2024 à 2027 : 36 nouvelles rames mises en circulation

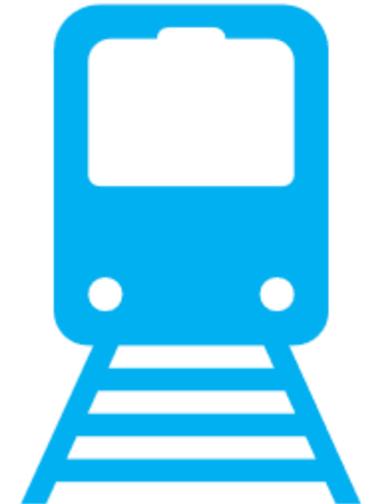
- 19 gros porteurs commandés et 10 à commander pour assurer l'emport au droit des agglomérations
- 4 rames pour Saint-Gervais-Vallorcine en 2026
- 3 rames Regiolis à motorisation H2 en 2026 pour l'étoile de Clermont et Clermont-Lyon

De 2028 à 2035 : une centaine de rames

- Remplacement des Corail : environ 70 rames
- Renforcement de l'emport : gros porteurs et tram-train : environ 22 rames
- Accompagnement des projets identifiés à date (Grenoble, Vallée de l'Arve...) : environ 5 rames

ENTRETIEN ET MODERNISATION (environ 1.5 Mrds €) :

Opérations de maintenance des rames et création de nouveaux ateliers.



L'ouverture à la concurrence du service TER : les enjeux pour la Région

Plusieurs enjeux majeurs

- Organiser la sortie du monopole SNCF en « démutualisant » le moins possible : articuler la dernière convention de gré à gré avec SNCF Voyageurs et la mise en concurrence du réseau.
- Préparer le transfert des biens avec une première vague de transfert prévue en 2025.
- Adapter la mise en œuvre du schéma directeur matériel et ateliers de maintenance pour mettre en œuvre le choc d'offre prévu dans la feuille de route en lien avec l'allotissement.

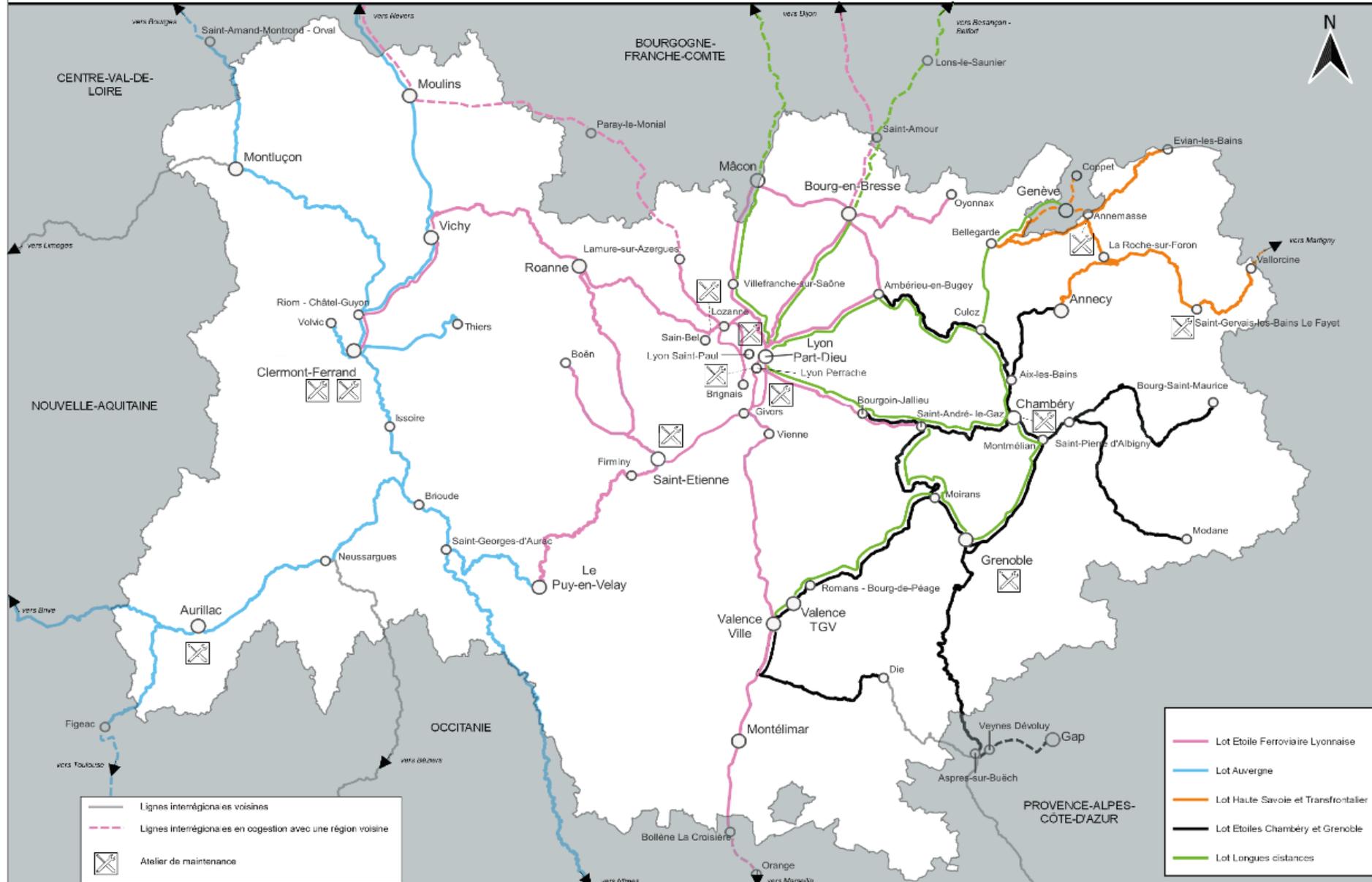
Un processus qui s'étend sur plusieurs années

- La durée prévisionnelle pour un lot : de 4 à 8 ans, entre l'avis de pré-information et l'exploitation effective par l'exploitant retenu. Cette durée est fonction du périmètre des prestations incluses dans le contrat.
- Consultation pour le lot Auvergne : appel à candidatures en cours

Une mise en œuvre sur une décennie

- **Cinq lots géographiques :**
 - **Lot Auvergne** : exploitation envisagée pour le service annuel 2029
 - **Lot Haute-Savoie et transfrontalier** : exploitation envisagée d'ici le service annuel 2033
 - **Lot Etoiles de Chambéry et de Grenoble** : exploitation envisagée pour le service annuel 2033
 - **Lot dit « longues distances »** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
 - **Lot Etoile ferroviaire lyonnaise** : exploitation envisagée pour le service annuel 2034
- **Un lot "Relation aux usagers"** : Potentiellement sous forme de plusieurs contrats ou marchés publics, dédié spécifiquement à la relation aux usagers : service d'information, de vente (hors guichets), SAV,....

Projet d'allotissement du réseau ferroviaire d'Auvergne-Rhône-Alpes



2. Actualités services aux usagers

Droits et Obligations du Voyageurs (DOV – PRR)

Modernisation des automates de vente

Evolutions Oûra : lancement du MaaS

Bilan sur le PASS RAIL

ÉVOLUTIONS DU RÈGLEMENT DROITS ET OBLIGATION DES VOYAGEURS (DOV)

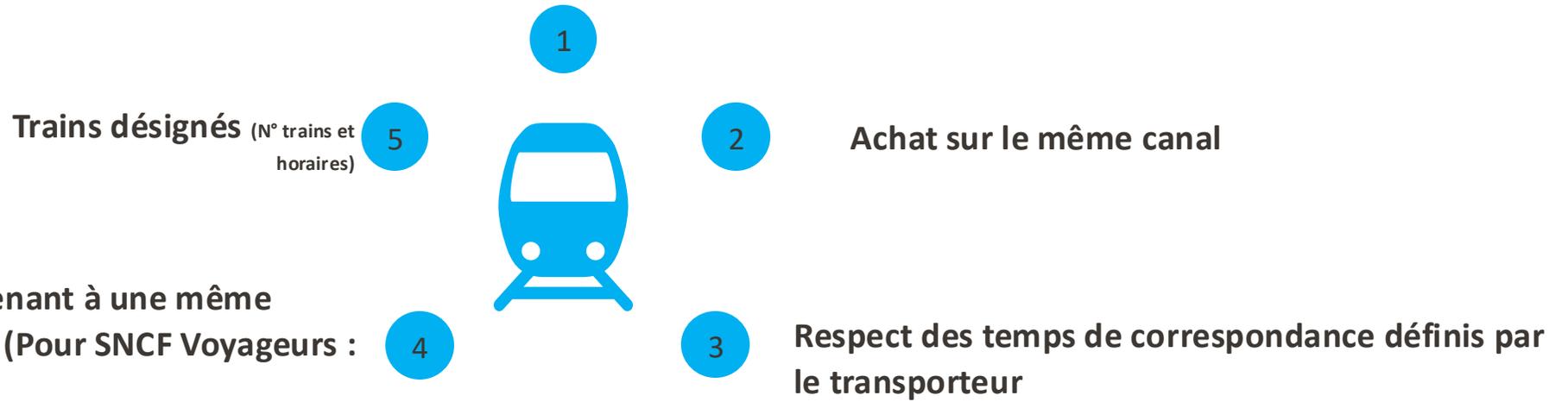
Le Règlement européen définissant, depuis 2007, les **Droits et Obligations des Voyageurs ferroviaires** (DOV ou Rail Passenger Rights Regulation) a fait l'objet d'une **révision** en 2023 pour renforcer les droits des voyageurs.

« Pour les voyages qui comportent **une ou plusieurs correspondances**, le ou les billets achetés dans le cadre **d'une seule transaction commerciale** auprès **d'une entreprise ferroviaire** constituent un billet direct, et l'entreprise ferroviaire est responsable dans le cas où le voyageur manque une ou plusieurs correspondances ».

A partir du 1^{er} janvier 2025, **possibilité d'indemnisation en cas de retard ou suppression pour les billets directs des voyageurs occasionnels TER**. Pour les trajets occasionnels en TER sans correspondance, il n'y a pas d'indemnisation.



Transaction commerciale unique



ÉVOLUTIONS DU RÈGLEMENT DROITS ET OBLIGATION DES VOYAGEURS (DOV)

L'indemnisation d'un billet direct :

On parle d' **INDEMNISATION** quand le client possède un **billet direct** et qu'il arrive avec plus de 60 minutes de retard à destination finale **alors que son voyage a déjà débuté**.

Elle évolue en fonction du pallier de retard à la destination finale sur l'intégralité du parcours et non pas sur le seul segment en retard ou supprimé.

Pour les billets directs TER, le processus d'indemnisation s'effectuera via le site internet de SNCF Voyageurs.

RETARD FINAL BOUT EN BOUT	RÈGLEMENTATION DOV	ter Changement au 1 ^{er} janvier 2025	
< 30 min	0%	Pas d'indemnisation jusqu'au 31 décembre 2024	0%
30 < > 60 min	0%		0%
60 < > 120 min	25%		25%
120 min < > 180 min	50%		50%
> 180 min	50%		50%

Modernisation des automates de vente

- 321 DBR (Distributeurs de Billets Régionaux) implantés en Région Auvergne-Rhône-Alpes
- Outil très utilisé mais dont l'usage diminue en raison notamment d'une ergonomie "dépassée"
- Modernisation de l'automate devenue nécessaire pour résoudre des dysfonctionnements dus à l'obsolescence technique (matérielle, logicielle, maintenance...) et pour améliorer le service client
- Proposition de "retrofitter" (= remplacer certains composants plutôt que d'acheter un équipement neuf) -> solution intéressante d'un point de vue économique et écologique



Modernisation des automates de vente

Fonctionnalités et planning :

- Les nouveaux automates permettront :
 - Un parcours client plus fluide (écran tactile)
 - Des ventes plus rapides (temps passé par transaction amélioré)
 - De respecter les normes d'accessibilité RGAA (validée par des associations d'utilisateurs)
- 8 Régions sont engagées dans ce rétrofit
- Les premiers déploiements auront lieu en Auvergne-Rhône-Alpes à la fin du printemps 2025 (mai-juin)

Montant de l'investissement pris en charge par la Région : 5,25 M€

Oùra, un partenariat au service de la multimodalité

- 38 partenaires engagés pour fluidifier les parcours voyageurs en facilitant l'accès aux différentes offres de mobilité sur les 56 réseaux d'Auvergne-Rhône-Alpes
- Promotion des services de mobilités au-delà des transports en commun
- Simplifier les déplacements grâce à des supports communs



 Un support commun : la carte Oùra, acceptée sur 45 réseaux de transports



 Un dispositif billettique partagé

 Un site internet oura.com et une appli mobile Oùra

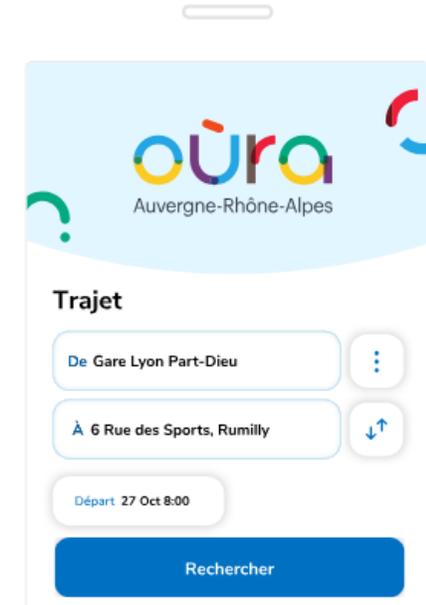
 Un référentiel de données régional : pour mettre en qualité et diffuser les données d'information voyageurs

En 2025, Oûra fait peau neuve

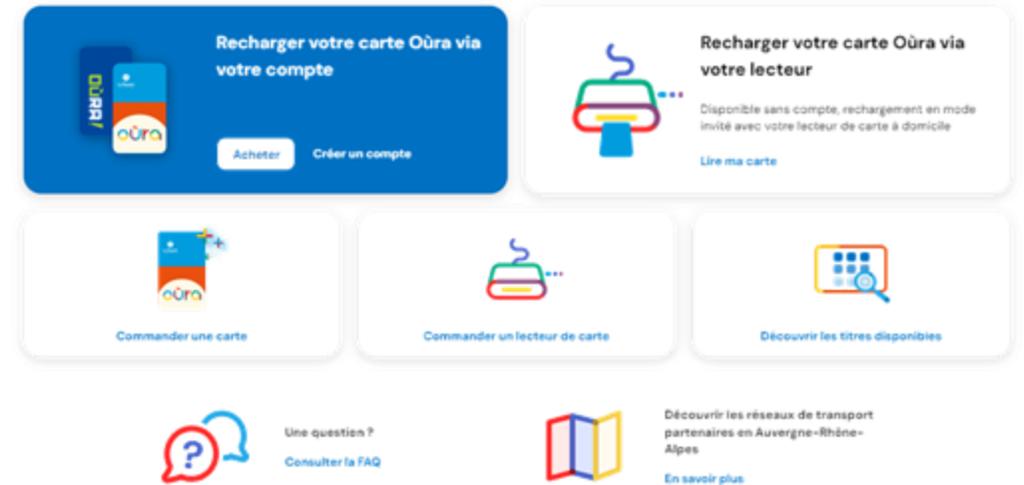
Début 2025, le site internet et l'application mobile Oûra feront peau neuve, avec une ergonomie améliorée et des outils plus performants (calculateur d'itinéraires et vente à distance notamment).

Fin 2025, l'application Oûra proposera également de la vente en ligne de M-ticket sur les réseaux partenaires volontaires, dont les réseaux régionaux TER, Cars Région Express, Cars Région.

A partir de 2026, de nouveaux services de mobilité viendront enrichir l'information-voyageurs, et le rechargement de carte Oûra par Smartphone NFC seront proposés.



Bienvenue sur la boutique Oûra



MON PASS RAIL 2024

avec la Région-Auvergne-Rhône-Alpes

C'EST QUOI ?

Un abonnement pour **voyager en illimité sur les réseaux TER et Intercités** partout en France (hors Ile-de-France) cet été. Dans la région Auvergne-Rhône-Alpes, les **cars TER et cars Région express** sont également inclus !



Pour les jeunes de
16 à 27 ans inclus



Pour un prix de
49€/mois



Valable 1 mois
du 01/07 au 31/08

AUVERGNE-RHÔNE-ALPES
À PORTÉE DE TRAIN !



#BONPLAN

COMMENT ME LE PROCURER ?

1

Je me rends dès maintenant sur
SNCF Connect
ou **Trainline**

2

Je remplis
mes informations personnelles

Le pass est nominatif

3

Je choisis ma
date de validité

Mon Pass sera valable pendant 1 mois à partir de cette date

4

Je reçois mon Pass
dans ma boîte mail
au format PDF

COMMENT EN PROFITER ?

Pour l'utiliser, **je réserve chaque trajet** comme d'habitude sur SNCF Connect ou Trainline et **j'ajoute le numéro de mon pass** dans les détails passagers. **Mon trajet me coûte 0€ !**

Je peux stocker **jusqu'à 6 billets** sur mon pass.

Je voyage avec **mon billet, mon pass** et **une pièce d'identité**.

Bilan du Pass Rail été 2024



– Au niveau national :

- 235 367 Pass Rail vendus
- 2,4 M de voyages réalisés, dont 2,1 M de voyages en TER
- 2^{ème} parcours le plus effectué au niveau national : Grenoble <=> Lyon
- **Satisfaction globale** : 8,4/10 (8,6/10 en AURA)
- **Nombre moyen de voyages par Pass** : 12,5 voyages
- **23 %** des pass rail vendus au niveau national

– En Auvergne-Rhône-Alpes :

- **Fréquentation** : 560 000 voyages
- **Top Parcours TER** :
 1. Grenoble <=> Lyon (23 000 voyages)
 2. Lyon <=> Paris-Bercy (20 000 voyages)
 3. Lyon <=> Marseille (17 800 voyages)
 4. Dijon <=> Lyon (17 000 voyages)
 5. Lyon <=> Saint-Étienne Châteaureux (17 000 voyages)
- **Interrégional** : 7 parcours sur les 30 du Top Parcours
- **Taux d'induction** : 40% des voyages n'auraient pas eu lieu sans le Pass Rail (43% au national)

1,2 M€

Reste à charge pour
la Région

3. Actions sur l'intermodalité et la multimodalité

Transports interurbains et scolaires

Aménagements dans les gares

Accessibilité

La décarbonation des mobilités :

- La feuille de route Mobilités 2035 prévoit la décarbonation totale des autocars de la Région d'ici 2035.
- Le règlement CO2 européen d'avril 2024 impose la réduction des émissions de CO2 des poids lourds de 45% en 2030 et 90% en 2040 par rapport à 2019, ce qui se traduit par l'interdiction progressive de l'exploitation d'autocars autres qu'électriques à batterie ou à pile à combustibles.
- Une réelle prise en compte de la **transition énergétique** avec près de 700 véhicules alternatifs au diesel commandés à 2024 (14 %) :
 - 400 au GNV dont 200 au biogaz (biogaz à 100% essentiellement).
 - 200 au biocarburant à 100%.
 - Une trentaine de cars rétrofités électriques.
 - 16 cars rétrofités hydrogène et un bus hydrogène.
 - Une cinquantaine de véhicules légers électriques notamment :
 - 21 véhicules électriques 9 places cédés à des communautés de communes pour du transport en territoire rural par délégation de la Région.
 - Une vingtaine de véhicules électriques chez nos opérateurs internes (la loi imposant 30% de véhicules légers électriques à compter de 2025 dans le parc véhicules légers Région).

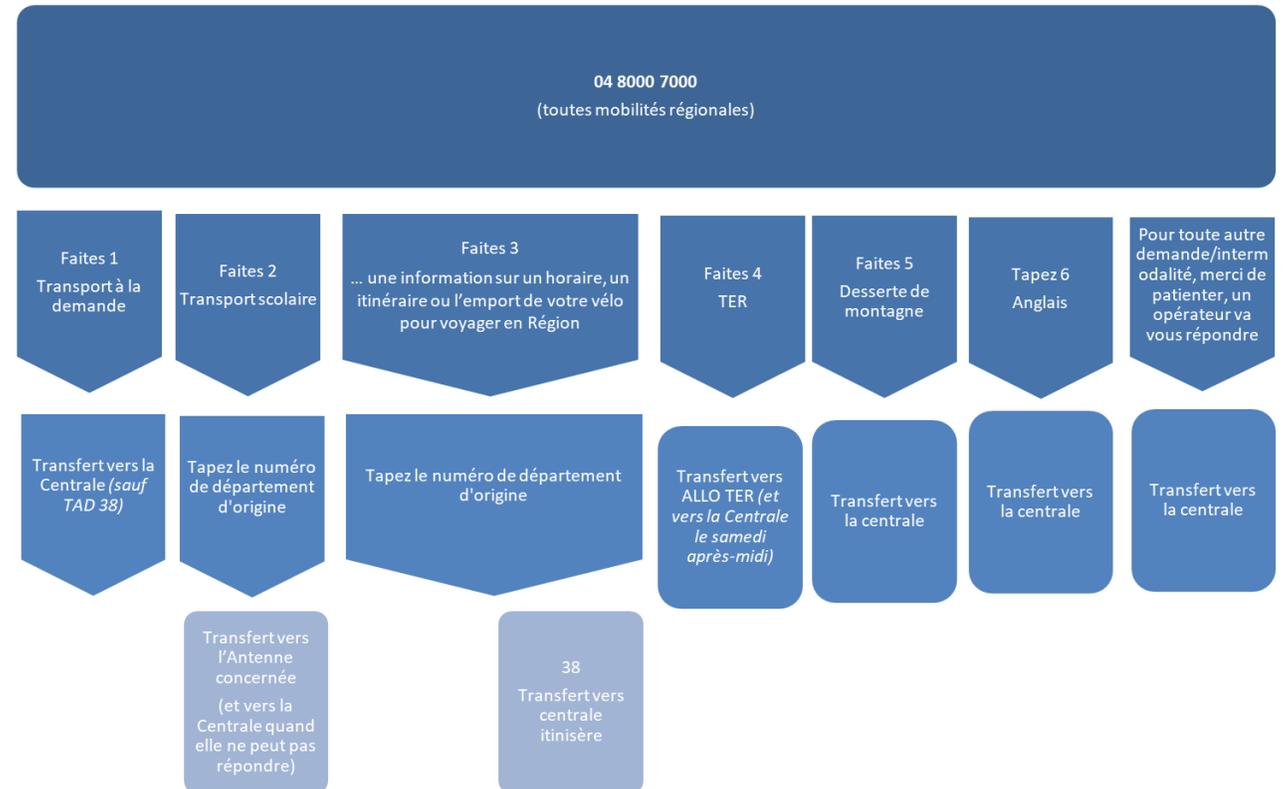
CENTRALE D'APPEL RÉGIONALE ALLO LA RÉGION VOUS TRANSPORTE

Depuis l'été 2023 grâce à un numéro unique 04 8000 7000 accessible du lundi au samedi de 8h à 19h.

Nouveauté 2024 : ouverture d'un choix saisonnier pour les dessertes de stations de montagne (choix 5)

Les déploiements 2024 :

- TAD 26 en janvier 2024
- CC du Cantal + CC Coline Communauté Printemps 2024
- **Intégration de la fonction Transport scolaire en mai 2024 pour toutes les antennes**
- TAD 42 en septembre 2024

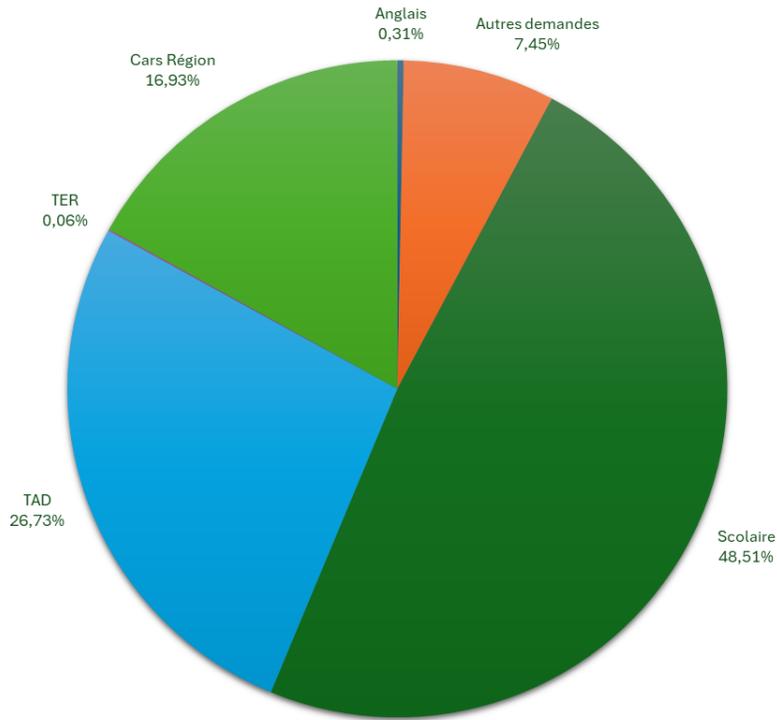


Allo, La Région vous transporte

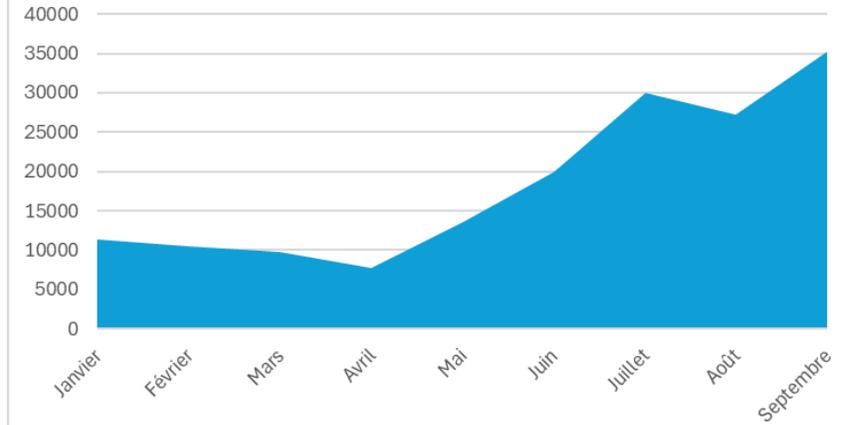
Chiffres 2024

165 233 appels traités du 01/01/24 au 30/09/2024 (contre 27 181 sur l'année de lancement de juin à décembre 2023)

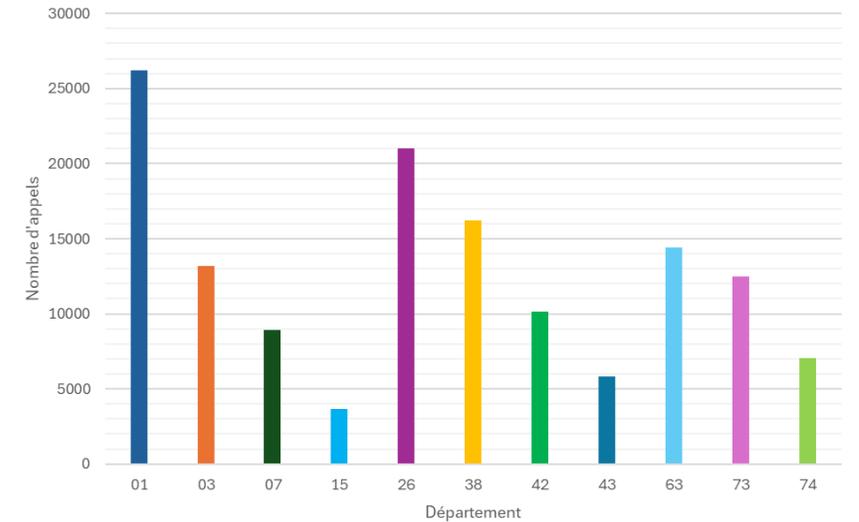
Appels traités par activité



Evolution du volume d'appels par mois



Répartition des appels par département



Transport régulier de voyageurs : démarrage des nouvelles prestations à la rentrée de septembre 2021

- Augmentation du niveau de service
 - Ligne Y62/63 Annecy – Thônes – Les Aravis : 10 allers et 12 retours supplémentaires pour un total de 23 allers et 22 retours
 - Ligne Y51 Annecy – Albertville : 10 allers et 7 retours supplémentaires pour un total de 21 allers/retours
 - Ligne Y22 Annecy – Valserhône : 2 allers/retours supplémentaires pour un total de 11 allers/retours
 - Ligne Y91 Thonon-les-Bains – Morzine : 1 aller/retour supplémentaire pour un total de 9 allers et 7 retours
 - Ligne Y92 Cluses – Morzine : 1 aller/retour supplémentaire pour un total 5 allers et 4 retours
 - Ligne 274 Sallanches - Genève : 1 course supplémentaire départ à 18h de Genève (aout 2023)
 - Ligne 272 Annecy - Genève : 2 courses supplémentaires départ à 15h (aout 2023) et 16h20 (décembre 2024) de Genève
- Parc de véhicules 2023-2024 (lignes régulières + adaptations scolaires) : 121
 - 59 au GNC et 30 au biocarburant, les 32 restants sont EURO VI
 - 100% équipés de Racks à vélo
- PMR : Déploiement des services de substitution sur toute la Haute-Savoie (19 véhicules)
- Déploiement d'une tarification plate en septembre 2024 (lignes Y81, Y82, Y83, Y84, Y85, Y86, Y92, Y93 et Y94)

LOM : déploiement des conventions de coopération avec les EPCI

- 7 EPCI sur 9 ont laissé la compétence mobilité à la Région (8 257 élèves)
- 2 EPCI sur 9 ont pris la compétence mobilité, mais laissent la gestion à la Région (2 691 élèves)
- Aravis : mise en service du nouveau réseau Aravis Bus en juin 2023
- Haut-Giffre : attribution du nouveau marché en juin 2023, démarrage hiver 2023-2024

Perrignier :

- Ouverture d'un parking de 180 places : 1,83 M€ dont 48,6 % (890 k€) Région,
- *Mise en service en avril 2024.*

Machilly :

- Ouverture d'une consigne à vélos 48 places : 150 k€ dont 37 k€ (33%) Région,
- *Mise en service début 2024.*

St-Pierre-en-Faucigny :

- Construction d'une passerelle et création d'un second accès à la gare : 3,4 M€ dont 57 % (1,94 M€) Région,
- *Pose réalisée en mai 2024.*

Reignier :

- Création d'un atelier/consigne vélos (139 k€ dont 22,6 % (31,5 k€) Région,
- *Mise en service printemps 2024.*

LES GARES ET LEURS ABORDS



Gare de Perrignier



Gare de Machilly



Gare de Saint-Pierre en Faucigny
(mars 2024)



Gare de Reignier



Pougny-Chancy :

- Aménagement des abords prévu en 2024 / 2025.

Annecy :

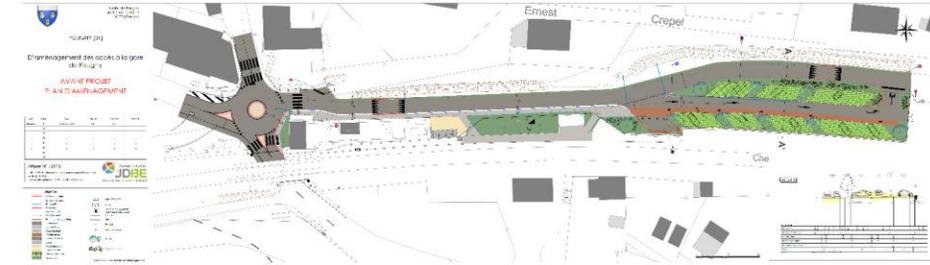
- Création d'un atelier de maintenance pour les vélos, porté par la collectivité (ouverture automne 2025).

Bellegarde :

- Augmentation de la capacité en stationnement pour les vélos (mise en service d'une consigne collective de 60 places début 2025 pour un coût de 210 k€).

Bons-en-Chablais, Sallanches et Marignier :

- Réflexions en cours concernant le réaménagement des abords.



Gare de Pougny-Chancy
Plan niveau AVP

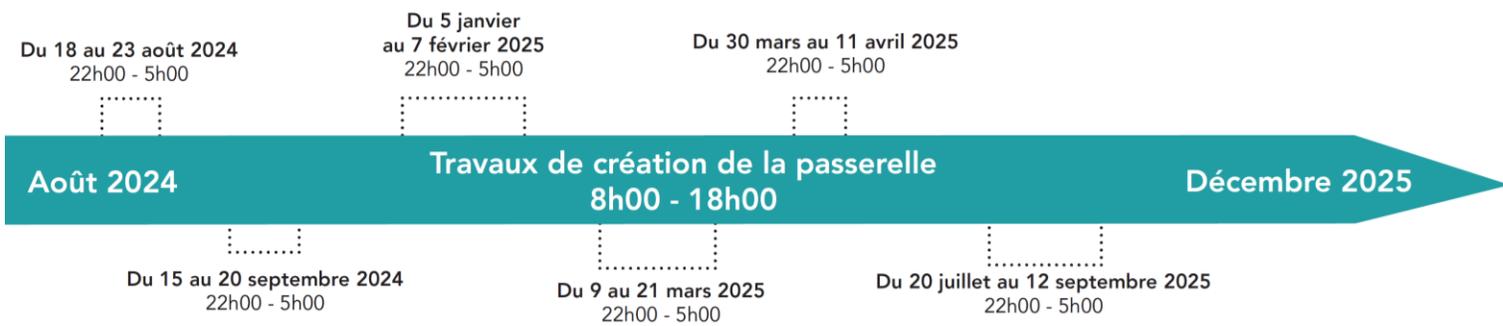


Gare de Bellegarde-sur-Valsérine
Insertion graphique de la CCV

Remplacement de la passerelle existante

- Construction d'une nouvelle passerelle ferroviaire équipée de 3 ascenseurs (1 par quai)
- Végétalisation et création d'espaces d'attente sur le quai central
- Renforcement de l'information voyageurs (mise en place de nouveaux écrans)
- Création d'un nouvel accès au quai 1
- Remplacement de la consigne à vélos existante

Planning prévisionnel des travaux (août 2024 à décembre 2025)



Démolition de la passerelle existante (avril 2026)

Consolidation du bâtiment voyageurs (travaux S1 2025)



Gare de Culoz
Vue 3D

AMÉNAGEMENT ET ÉQUIPEMENT DES GARES

- **55 gares sont accessibles sur le périmètre SNCF, soit 67% des gares classées prioritaires** (38 gares régionales et 17 gares nationales).
- **Dernières gares mises en accessibilité** : Moûtiers, Chambéry, Issoire, Le Puy, Montluçon, Belleville-sur-Saône, l'Arbresle.
- **Etudes en cours** : Rives, Le-Péage-de-Roussillon, Lyon-Vaise, Meximieux, Montmélian...
- En mars 2024, près de **128 M€** avaient été engagés (60 M€ par l'Etat, 45 M€ par la Région, 18,5 M€ par SNCF G&C et plus de 4 M€ de contributions de collectivités).

Déploiement de balises sonores en entrée des gares régionales : Issu des demandes exprimées par les associations en groupe de travail Transport et handicap visuel :

- 4 visites de gares avec des représentants d'associations
- Analyse gare par gare de la localisation de la balise et du message à délivrer
- 1ere convention de 601 k€ financés à 100% par la Région: déploiement en cours dans 100 gares,
- 2eme vague de déploiement envisagée.



PLATEFORME UNIQUE DE RÉSERVATION D'ASSISTANCE EN GARE ET DES SERVICES DE SUBSTITUTION

Prévue par la LOM (Loi d'orientation sur les mobilités), pilotée par SNCF gares et Connexion au niveau national.

Constat: Les personnes handicapées disposent de la possibilité de réserver leur prestation d'assistance mais le numéro ou le mail varie selon la gare concernée.

Objectif : offrir un seul et même numéro de téléphone national permettant d'obtenir toutes informations sur l'assistance (32 12 pour un appel depuis la France ou le +33(0)9 72 72 00 92 depuis l'étranger), et procéder aux réservations d'assistance en gare et des prestations de transports de substitution.

Horaires d'ouverture: 8h-20h, 7j/7, ligne d'urgence 24h/24, Canal téléphonique ou formulaire en ligne, service d'interprète (Roger Voice).

Avancement: **La plateforme unique de réservation des prestations d'assistance est mise en service pour la région Auvergne-Rhône-Alpes.**

(Assist'EnGare)

PRINCIPAUX TRAVAUX SUR PÉRIMÈTRE G&C



Programme d'installation de consigne
Vélos loi LOM multigares

Perrignier : parking de stationnement

Annemasse et Aix-les-Bains : confort
Hall BV

Annecy : reprise des WC, reprise de
La sécu incendie, place de la gare
VELONECY

Bellegarde : consigne collective vélo
et reprise de trottoirs

Programme accessibilité balises
sonores multigares

Programme remplacement écrans
Info VOY multigares

Culoz : rénovation bâtiment

Culoz : création de passerelle

2023-24

2023-24

2024

2024

2024

2024-25

2024-25

2024-26

2024-26

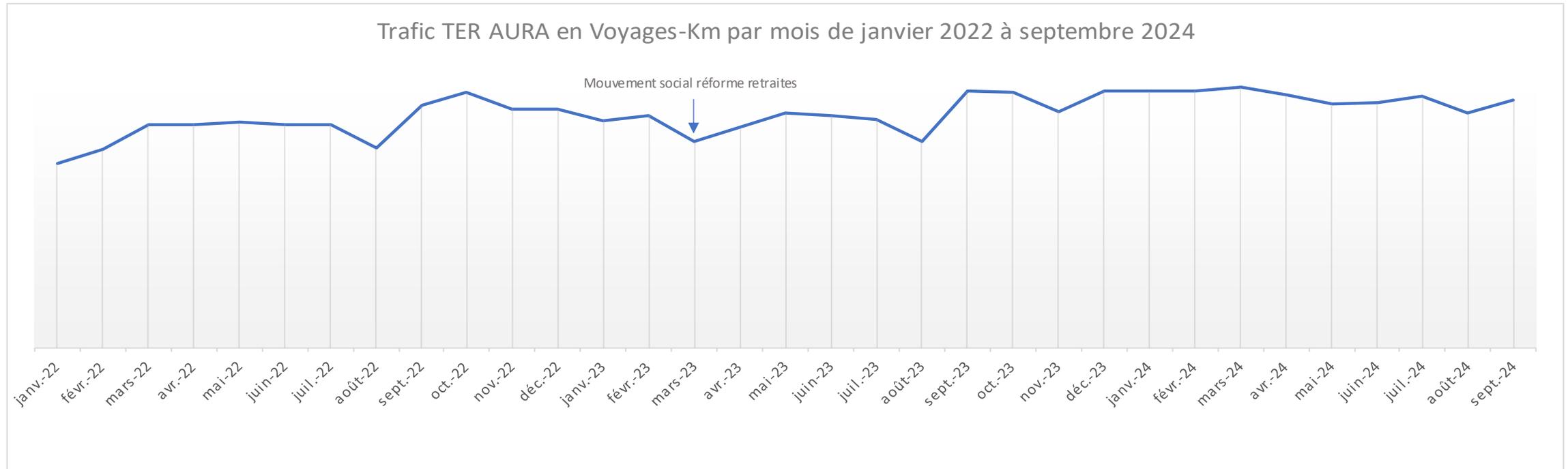


4. Bilan TER

Bilan TER 2023 et 1^{er} semestre 2024

Matériel roulant et installations de maintenance

La fréquentation TER Auvergne-Rhône-Alpes par mois depuis 2022



En cumul, de janvier à septembre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de + 10% à ce qu'il était sur la même période en 2023.

Au 1^{er} trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +16% par rapport au 1^{er} trimestre 2023 (pour mémoire, mouvement social interprofessionnel contre la réforme des retraites en début d'année 2023).

Au 2^{ème} trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +8% à celui du 2^{ème} trimestre 2023.

Au 3^{ème} trimestre 2024, le trafic TER Auvergne-Rhône-Alpes est supérieur de +7% à celui du 3^{ème} trimestre 2023.

Les voyageurs réguliers et abonnés entre janvier et septembre 2024

De janvier à septembre 2024, le trafic abonnés représente 42% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

Au 1^{er} semestre de l'année 2024, le nombre d'abonnements mensuels vendus chaque mois par SNCF Voyageurs (en moyenne 62 000 de janvier à mars puis en moyenne 55 000 d'avril à juin) est supérieur de +6% par rapport aux ventes du 1^{er} semestre 2023.

En septembre et octobre 2024, en moyenne **66 600 abonnements mensuels ont été vendus par SNCF Voyageurs**, ce qui constitue un record.

A noter également qu'il y a **plus de 14 500 abonnés illico ANNUEL** en octobre 2024, ce qui constitue aussi un record.

TARIFS TER AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

VOS TRAJETS QUOTIDIENS AUTOUR DE LYON AVEC TER

- 2€/JOUR
- + RAPIDE
- CO2

ABONNEMENT TER, FAITES LE PLEIN D'AVANTAGES.

- CHER
- + RAPIDE
- CO2
- + DE TEMPS POUR SOI 😊

La Région Auvergne-Rhône-Alpes

SNCF VOYAGEURS

Le marché des Fréquents, en cumul de janvier à septembre 2024 par rapport la même période en 2023 :

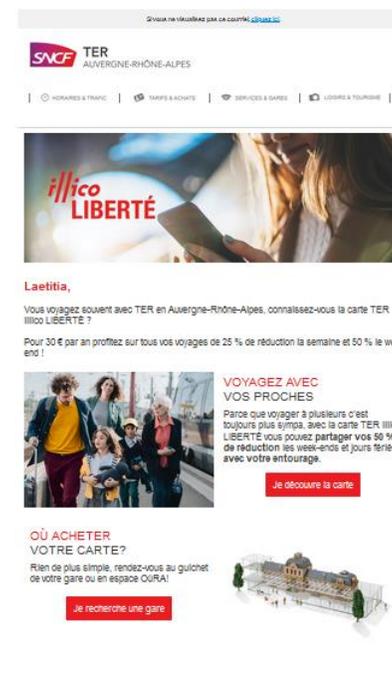
- +10 % de trafic Fréquents Jeunes (-26 ans)
- +10 % de trafic Fréquents Tout Public

Les voyageurs occasionnels entre janvier et septembre 2023

De janvier à septembre 2024, le trafic des voyageurs occasionnels représente 58% du trafic total de TER Auvergne-Rhône-Alpes.

A fin septembre 2024, près de 149 000 cartes de réduction régionales illico LIBERTÉ et illico LIBERTÉ Jeunes ont été vendues, ce qui constitue une hausse de près de +13% par rapport à la même période 2023. Pour mémoire, ces cartes ont fait l'objet d'une promotion (15 € au lieu de 30 € et 5 € pour les jeunes au lieu de 15 €) pendant une semaine en mars et quatre semaines au début de l'été.

Cet été, près de 1,5 millions de déplacements ont été réalisés à bord des TER Auvergne-Rhône-Alpes et LEMAN EXPRESS avec un des 3 tarifs promotionnels : Illico PROMO VACANCES (-40% et gratuité pour les -12 ans dès 2 personnes), Prix Minis (prix ronds en heures creuses, environ -50% par rapport au plein tarif), Billets Pass Rail à 0 €.



Le marché des « Occasionnels » en cumul de janvier à septembre 2024 vs la même période en 2023 : +10%
Sur la cible des jeunes, la croissance du trafic est de +14%

Bilan dispositif « TER cyclo » printemps-été 2024

4e année d'expérimentation et extension à de nouvelles lignes

- Les samedis, dimanches et jours fériés du 1er mai au 29 septembre 2024 :
 - **Réservation obligatoire et gratuite** (sauf pour les titulaires d'un abonnement TER) de la place vélo sur tous les trains TER des lignes Lyon – Marseille, Lyon - Genève, Lyon – Macon, Grenoble – Gap et Valence - Gap
 - Réservation distribuée (en ligne uniquement) sur le site TER Auvergne-Rhône-Alpes
- Pour les week-ends de l'ascension (9, 11 et 12 mai), de Pentecôte (18, 19 et 20 mai), puis pour tous les week-ends du 15 juin au 8 septembre en vallée du Rhône et sur Grenoble – Gap :
 - **Augmentation des capacités d'emport des vélos** (Marseille – Lyon – Marseille : + 12 places, Avignon – Lyon – Avignon : +15 places et Grenoble – Gap : + 4 à 8 places)
 - **Accompagnement par du personnel dédié** à l'aide à la montée et la descente, stationnement à bord et information des voyageurs

50 000 places vélos sous réservation
+
Plus de 4 000 nouvelles places vélos créées sur la période dans les trains en vallée du Rhône et sur Grenoble – Gap (tenant compte des possibilités offertes par le matériel et par la fréquentation voyageurs)
+
Accompagnement dédié à bord



+ de 22 000 réservations en 2024 (hors Lyon – Macon (comptabilisées par TER BFC))

- Principe de réservation apprécié et sécurisant et satisfaction voyageurs élevée
- Baisse des problèmes d'emport vélo mais nombreux usagers qui voyagent encore sans réservation, ce qui limite la garantie offerte à ceux qui ont réservé
- Reconduction et extension à de nouvelles lignes à l'étude pour 2025

Avec TER, votre emplacement vélo garanti sur 5 lignes

Voyagez plus sereinement

Les vélos sont bienvenus à bord de TER, aux emplacements prévus et dans la limite des places disponibles.

Grâce à la réservation, l'accès de votre vélo est garanti à bord, les week-ends et jours fériés du 1^{er} mai au 29 septembre 2024, sur les lignes :

- Lyon - Marseille
- Lyon - Macon
- Lyon - Genève
- Valence - Gap
- Grenoble - Gap

Bénéficiez de places supplémentaires

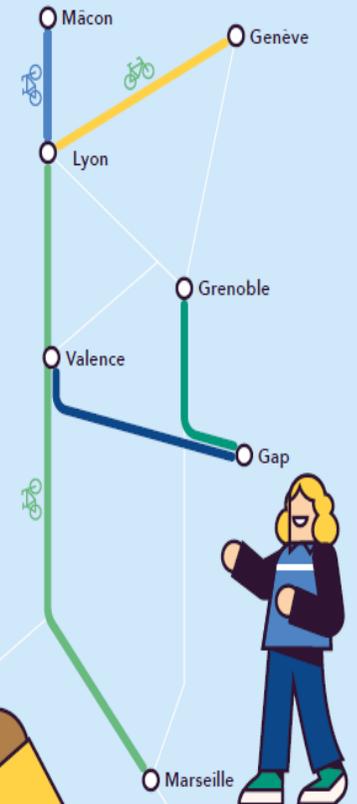
+50 000 places disponibles

Embarquez en toute simplicité : on s'occupe de vous

Sur certains trains, des espaces vélos supplémentaires et du personnel sont à votre disposition pour embarquer et pendant tout le voyage.

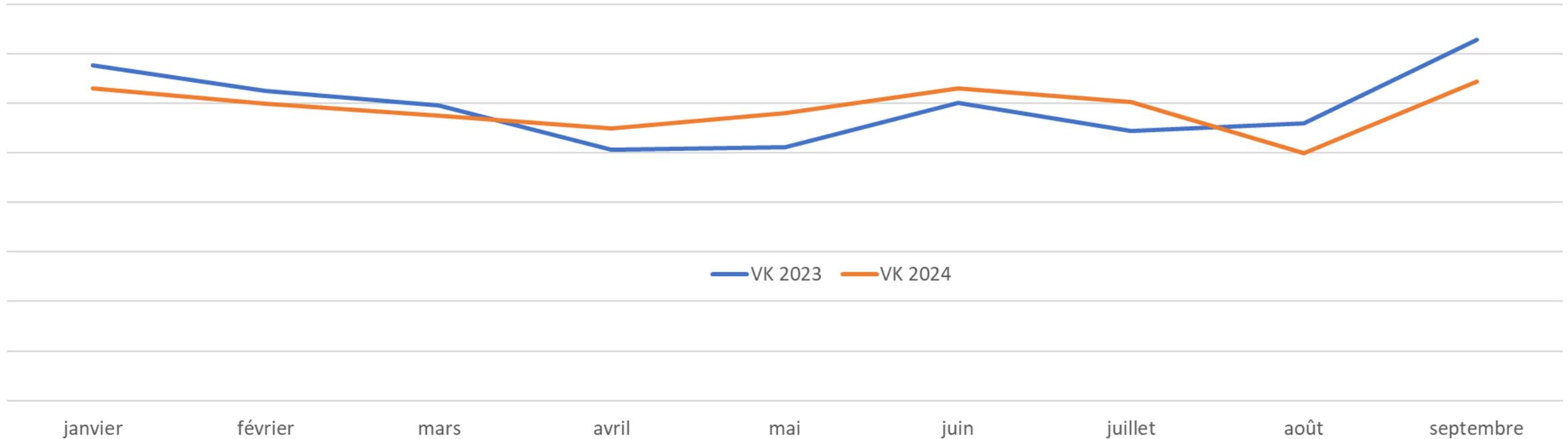
Préparez votre voyage

1. Réservez votre place vélo à bord
2. Achetez vos billets de train
3. Voyagez sereinement en étiquetant votre vélo (comme vos bagages)



La fréquentation des trains Léman Express par mois

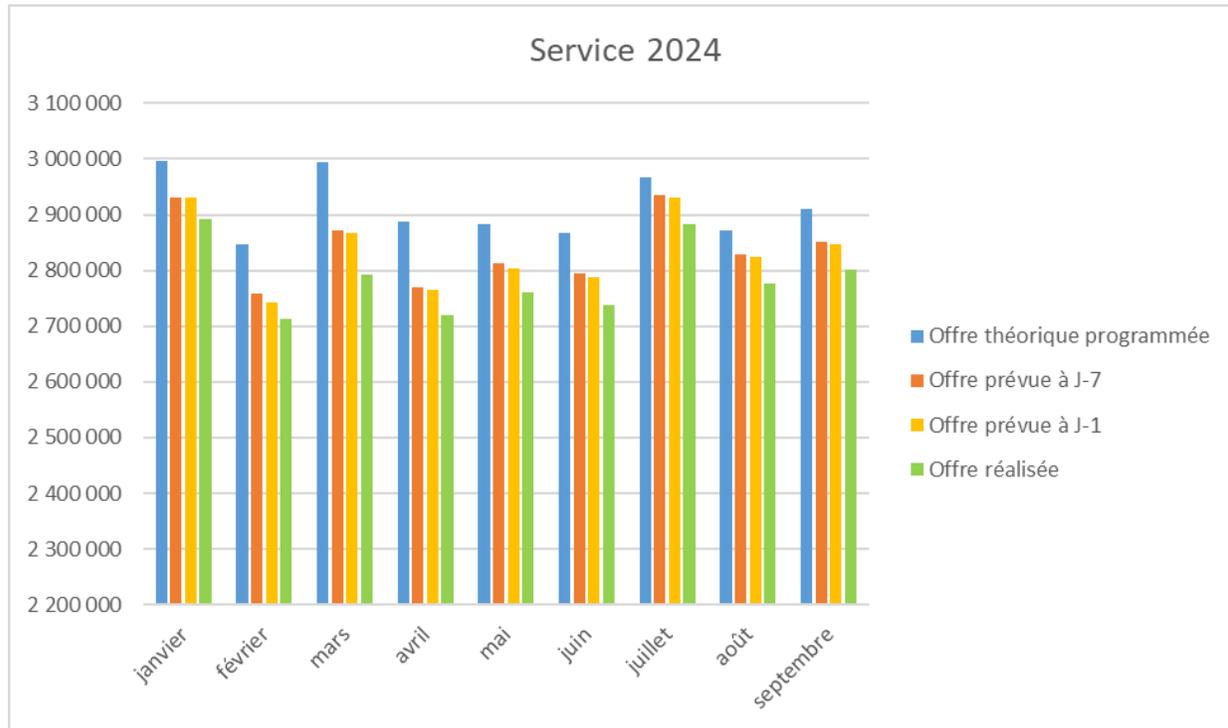
Trafic Transporteur LEX (partie française) en Voyages-Km par mois en 2023 et 2024



En cumul, de janvier à septembre 2024, le trafic associé au Transporteur LEX (quel que soit le parcours associé domestique français ou transfrontalier) est relatable par rapport à la même période en 2023.

En légère croissance sur L2 (Annecy – Coppet) et L3 (St-Gervais – Coppet), stable sur la L1 (Evian - Coppet) la plus fréquentée.

En cumul, de janvier à septembre 2024, le trafic transfrontalier associé à la gamme tarifaire Lemman Pass est en baisse de -2,5 % par rapport à la période janvier-septembre 2023.



Source : Rapport Production AURA

A fin septembre 2024, 95,6% des trains.km programmés ont circulé.

- Les suppressions avant J-7 (Plans de Transport Adaptés - PTA) représentent 2,6% de non-réalisation d'offre par rapport à l'offre théorique programmée. Elles correspondent très majoritairement à des travaux (ex. régénération Clermont-Nîmes, travaux TELT Chambéry-Modane, maintenance caténaire/travaux CCR sur la Vallée du Rhône, bucheronnage sur Lyon-St-Etienne...)
- Les suppressions entre J-7 et J-1 (Plans de Transport Perturbés - PTP) ont eu un impact très limité sur le plan de transport (0,2 % par rapport à l'offre théorique programmée) : le déraillement d'un train à Grigny suite à une coulée de boue le 28/04 a impliqué 1 semaine de travaux, mouvements sociaux locaux TER (ex. Clermont-Montluçon en juin) ou SNCF Réseau (ex. agents circulation sur la Vallée du Rhône en août, grève nationale en février)...
- Les suppressions jour J (trains prévus la veille mais n'ayant pas circulé le jour J) pèsent pour 1,6% du volume d'offre théorique programmé (soit 424 000 tkms). Les causes relèvent principalement de TER (soins/détresse matériel roulant...), de l'externe (notamment impacts des très nombreuses intempéries : tempêtes, inondations, coulées de boue...), de SNCF Réseau (ex. panne Télécom impactant les circulations au départ/arrivée de Grenoble en mai, arbres sur caténaire à Thonon et à Rumilly en septembre...).

Réalisation de l'offre opérationnelle (jour J) causes TER :

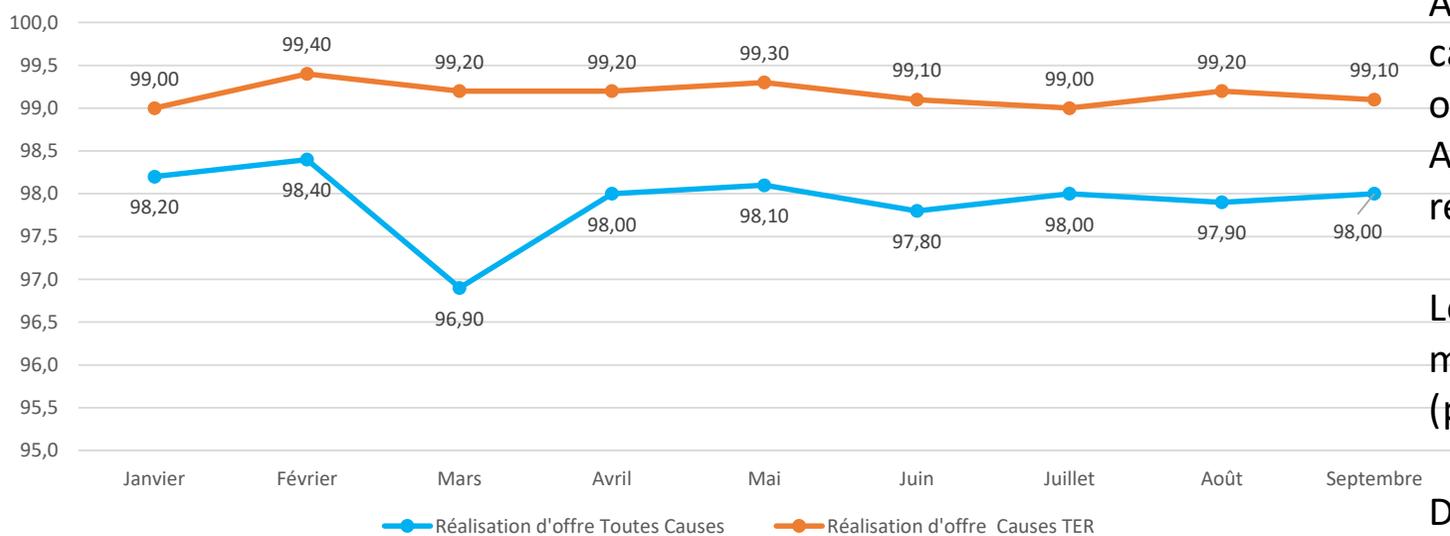
nombre de trains supprimés (totalement ou partiellement) du fait de l'exploitant

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 (fin septembre)
Nbre de trains supprimés causes TER Jour J	4104	2792

A fin septembre 2024, en moyenne 1228 trains ont circulé chaque jour, contre 1087 trains en moyenne à fin septembre 2023. Le taux de réalisation de l'offre s'améliore en 2024.

Le taux de réalisation de l'offre, avec les causes uniquement TER le jour J, est de plus de 99% de janvier à septembre 2024. Ce résultat est stable au cours de l'année 2024, avec des suppressions pour causes TER comprises -1% et -0,6% (février est le meilleur mois en 2024).

Taux de réalisation opérationnelle réseau AURA en 2024



Au premier et second trimestres 2024, les suppressions causes TER représentent 0,8% des trains de l'offre opérationnelle.

Au troisième trimestre 2024, les suppressions causes TER représentent 0,9% des trains de l'offre opérationnelle.

Les suppressions pour causes TER le sont très majoritairement en raison de problèmes matériels roulants (plus de la moitié des cas), puis de bagages abandonnés.

De janvier à septembre 2024, en moyenne 10 trains ont été supprimés par jour (idem en 2023).

Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

Ponctualité (fin de parcours à 5'59) TER AURA

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,7% en cumul à fin septembre 2024** (vs 90,3% même période 2023). 3,1% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER à fin septembre 2024 (vs 3,4% à fin septembre 2023). Soit une diminution des causes TER de non ponctualité

au 1^{er} trimestre 2024

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,7%** dont 3,2% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER. soit 0,4 pts d'amélioration par rapport à T1 2023.

Des évènements climatiques (glissement de terrain) ainsi que des chocs sur le matériel roulant génèrent des retards

au 2^{ème} trimestre 2024

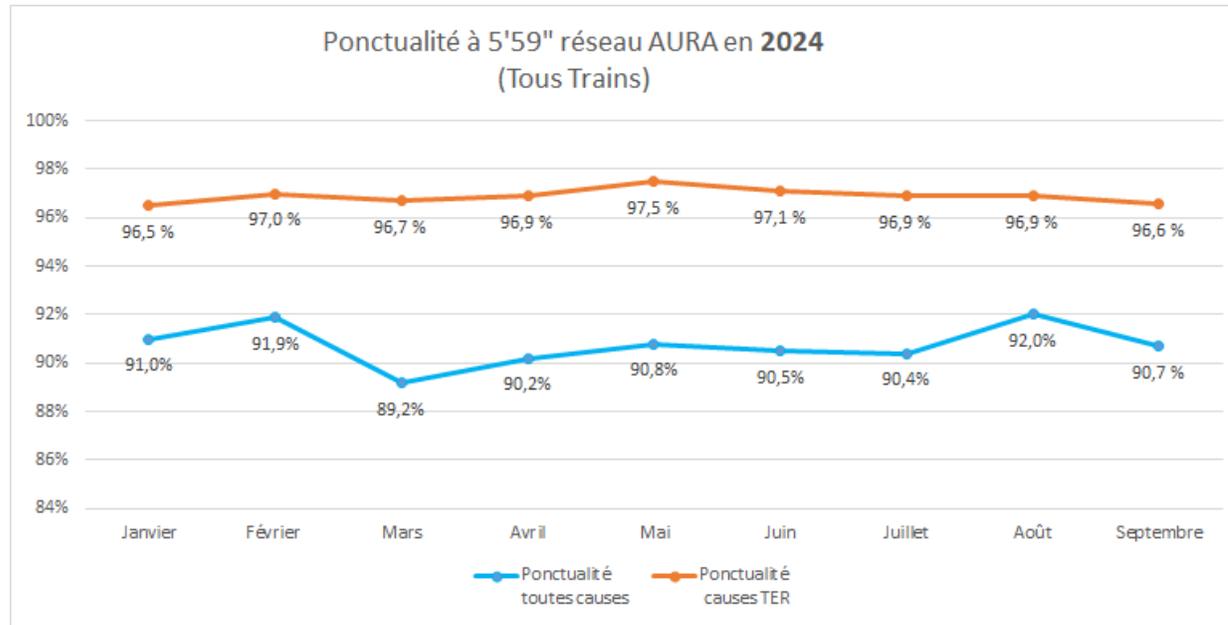
La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **90,5%** dont 2,8% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER soit 0,6 pts d'amélioration par rapport à T2 2023.

au 3^{ème} trimestre 2024

La ponctualité fin de parcours à 5 minutes des TER Auvergne- Rhône-Alpes est de **91%** dont 3,2% de non-ponctualité pour causes SNCF Voyageurs TER soit 0,1 pts d'amélioration par rapport à T32023.

Les trois principales causes de non-qualité restent les problèmes sur le matériel roulant, les conditions de réalisation de la conduite et la mise en œuvre opérationnelle de la production.

Réseau Auvergne-Rhône-Alpes (TER + LEX)	2023	2024 À fin septembre
Ponctualité tous trains toutes causes	89.5%	90.7%
Ponctualité tous trains causes TER	96,4% <i>Objectif : 97,1%</i>	96.9% <i>Objectif : 96.6%</i>



Source des données : SNCF - Rapport Production AURA

La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre



Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin septembre)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin septembre)
L1 - COPPET - ANNEMASSE - EVIAN LES BAINS	92.6%	92.6%	93,5%	93,5%
L2 - COPPET - ANNEMASSE - ANNECY	94.9%	94.9%	94,8%	94,8%
L3 - COPPET - ANNEMASSE - ST-GERVAIS LES BAINS	95.3%	95.3%	95,4%	95,4%
L4 - COPPET - ANNEMASSE	99%	99%	99,1%	99,1%
L6 - BELLEGARDE - GENEVE CORNAVIN	96.5%	96.5%	97.4%	97.4%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

La ponctualité par ligne TER 2023 - 2024 (Toutes causes)

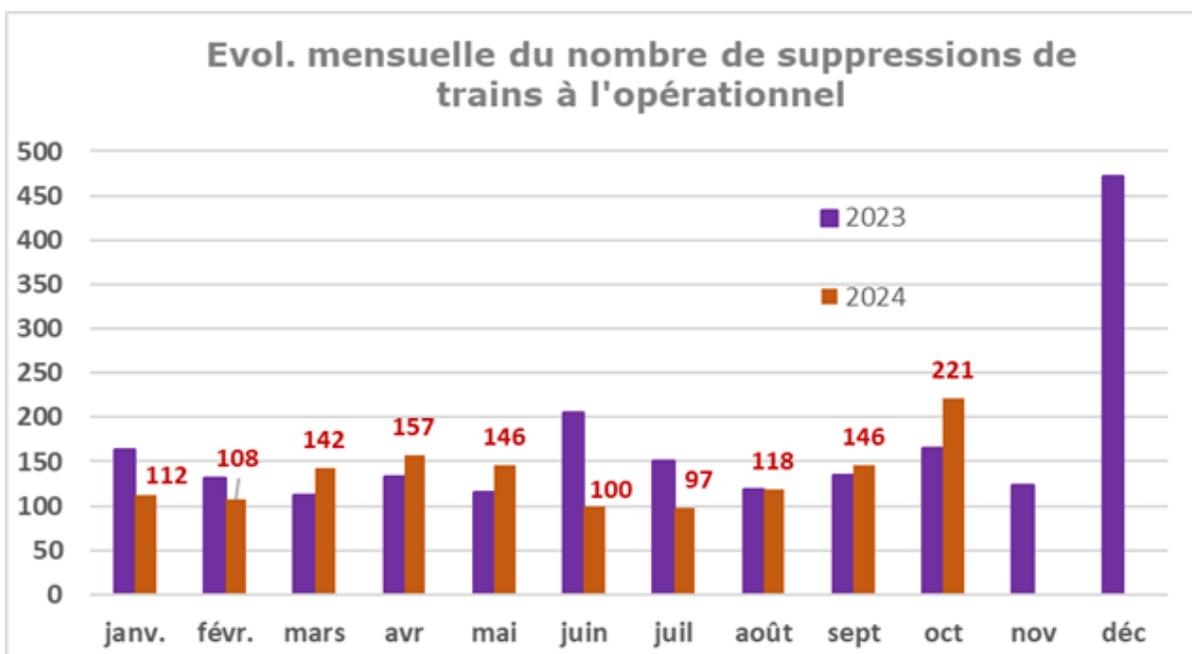
Dans le cadre de la nouvelle convention, un nouveau découpage en 73 lignes de service est mis en œuvre

Lignes	Ponctualité 2023	Ponctualité 2023 agrégée	Ponctualité 2024 (à fin septembre)	Ponctualité 2024 agrégée (à fin septembre)
BELLEGARDE - EVIAN LES BAINS	91.7%	91.7%	92,8%	92,8%
ANNECY - ST-GERVAIS LES BAINS LE FAYET	93.8%	93.8%	94,2%	94,2%
ST-GERVAIS LES BAINS - CHAMONIX - VALLORCINE	98.3%	98.3%	98.4%	98.4%
BELLEGARDE - ST-GERVAIS LES BAINS	92.5%	92.5%	93.5%	93.5%
LYON PART DIEU - GENEVE CORNAVIN	78.4%	78.4%	88,5%	88,5%
VALENCE - GENEVE CORNAVIN	77.6%	77.6%	83,1%	83,1%
CHAMBERY - ANNECY	90.4%	83%	86,7%	80,8%
VALENCE - ANNECY	81.1%		79.2%	
LYON PART-DIEU - AIX - ANNECY	71.6%	71.6%	74,1%	74,1%

Source : SNCF – Rapport Mensuel de Production

Point de situation sur l'exploitation

Indicateurs Total LEX F/CH	2022	2023
% de non réalisation de l'offre / planifié	7%	4%
Nbre de suppressions de trains à l'opérationnel	1612	2036

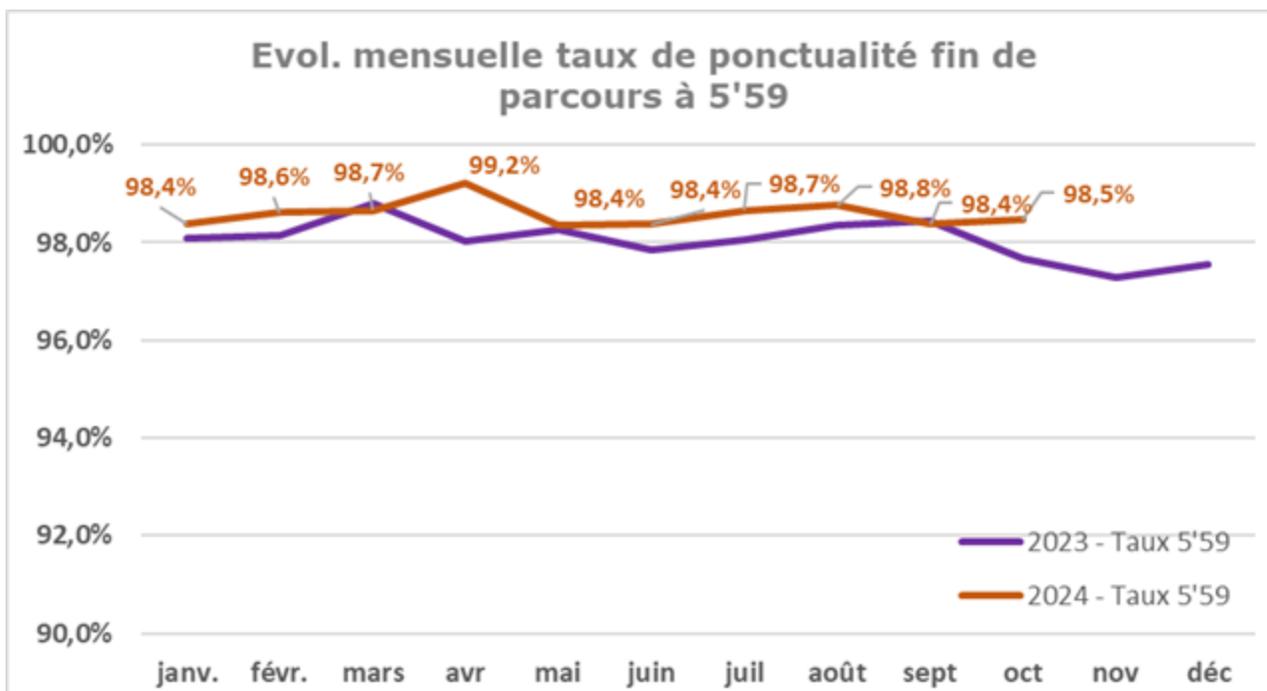


Nombre de suppressions totales et partielles en opérationnel par ligne	2022	2023	Evol. A-1
L1 - Evian <-> Coppet	368	413	+12%
L2 - Annecy <-> Coppet	330	552	+67%
L3 - St-Gervais <-> Coppet	191	314	+64%
L4 - Annemasse <-> Coppet	647	694	+7%
L5 - Genève <-> La Plaine	45	34	-24%
L6 - Genève <-> Bellegarde	31	29	-6%
Total Léman Express*	1612	2036	+26%

Nombre de suppressions totales et partielles par motifs	2022	2023	Evol. A-1
1. Causes EF	981	515	-47%
2. Causes GI	451	687	+52%
3. Causes externes	180	831	+362%
4. Autres causes	0	3	+3%
Total Léman Express*	1612	2036	+26%

Point de situation sur l'exploitation

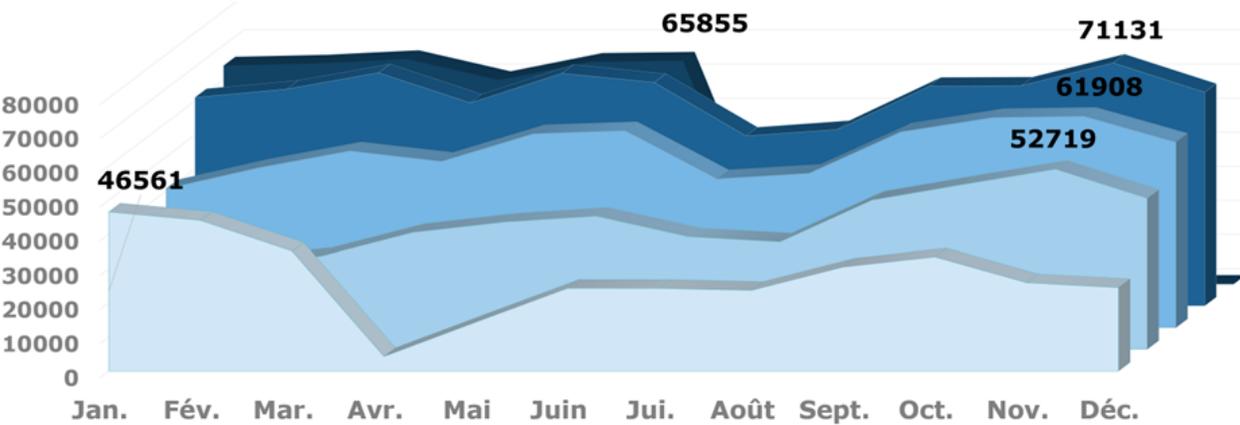
Indicateurs Total LEX F/CH	2022	2023
Taux de ponctualité fin de parcours à 5'59	98,2%	98,4%



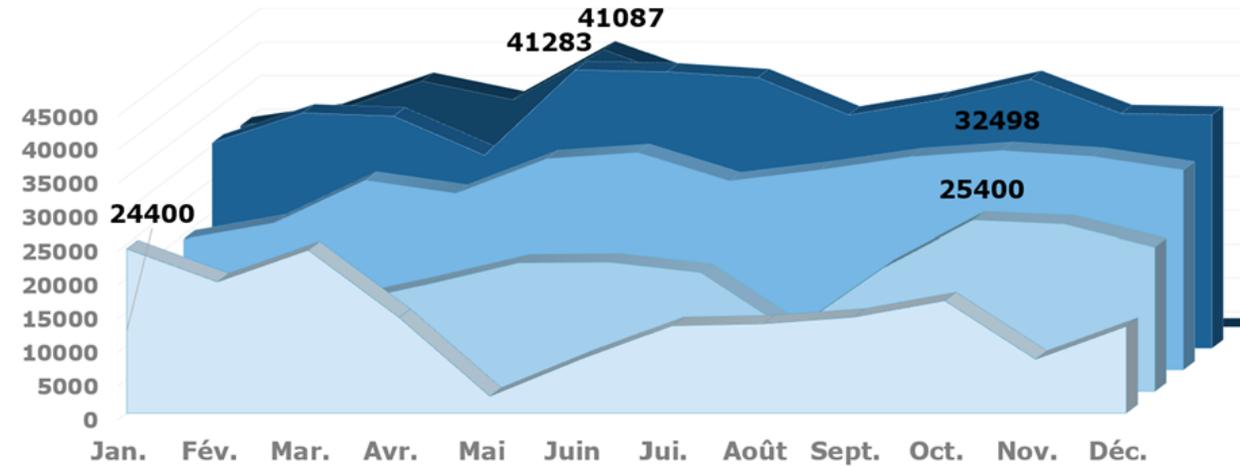
Taux de ponctualité fin de parcours par ligne	2022	2023	Evolution A-1 en nb de pts
L1 - Evian <--> Coppet	94.87	94.69	-0.18
L2 - Annecy <--> Coppet	96.28	96.21	-0.07
L3 - St-Gervais <--> Coppet	97.57	97.61	+0.04
L4 - Annemasse <--> Coppet	99.01	99.38	+0.37
L5 - Genève <--> La Plaine	99.33	99.44	+0.11
L6 - Genève <--> Bellegarde	96.43	95.21	-1.22
Total Léman Express	98.23	98.39	+0.16

Point de situation sur l'évolution de la fréquentation

Évolution 2020-2024 des montées quotidiennes moy. mensuellement en semaine

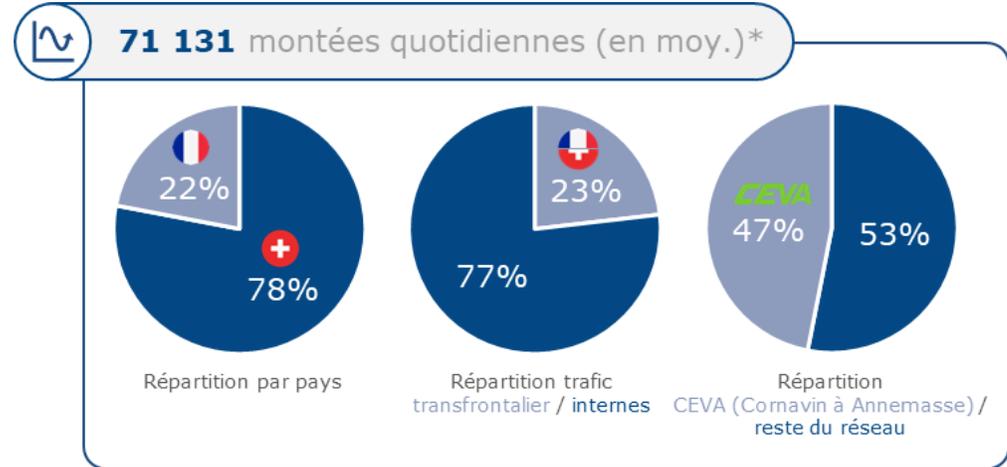


Évolution 2020-2024 des montées quotidiennes moy. mensuellement le week-end



■ 2020 ■ 2021 ■ 2022 ■ 2023 ■ 2024

Le Léman Express, une réponse à des besoins hybrides



L1	Coppet – Évian-les-Bains	68 km	1h58
L2	Coppet – Annecy	84 km	1h57
L3	Coppet – St-Gervais-les-Bains-Le Fayet	98 km	2h07
L4	Coppet – Annemasse	29 km	51 min
L5	Genève – La Plaine	15 km	19 min
L6	Genève – Bellegarde (Ain)	33 km	35 min

26'30 trajet moyen

*Record atteint en novembre 2023

CONVENTION POUR LA PERFORMANCE DU SERVICE DE TRANSPORT RÉGIONAL 2024-2028 ENTRE LA RÉGION ET SNCF RÉSEAU

Reconduction de la convention 2022- 2023 pour une période de 5 ans délibérée lors de la commission permanente d'octobre 2024, avec quelques adaptations

- L'obtention de plus de transparence et de lisibilité sur l'utilisation des péages versés par la Région
- Des ajustements concernant le dispositif financier :
 - Cumul pluriannuel des bonus/malus afin de pouvoir financer des opérations plus importantes
 - Suppression des causes Gares & Connexions non maîtrisées par SNCF Réseau
- Des précisions sur la méthodologie et le calendrier de travail pour réaliser un diagnostic des infrastructures

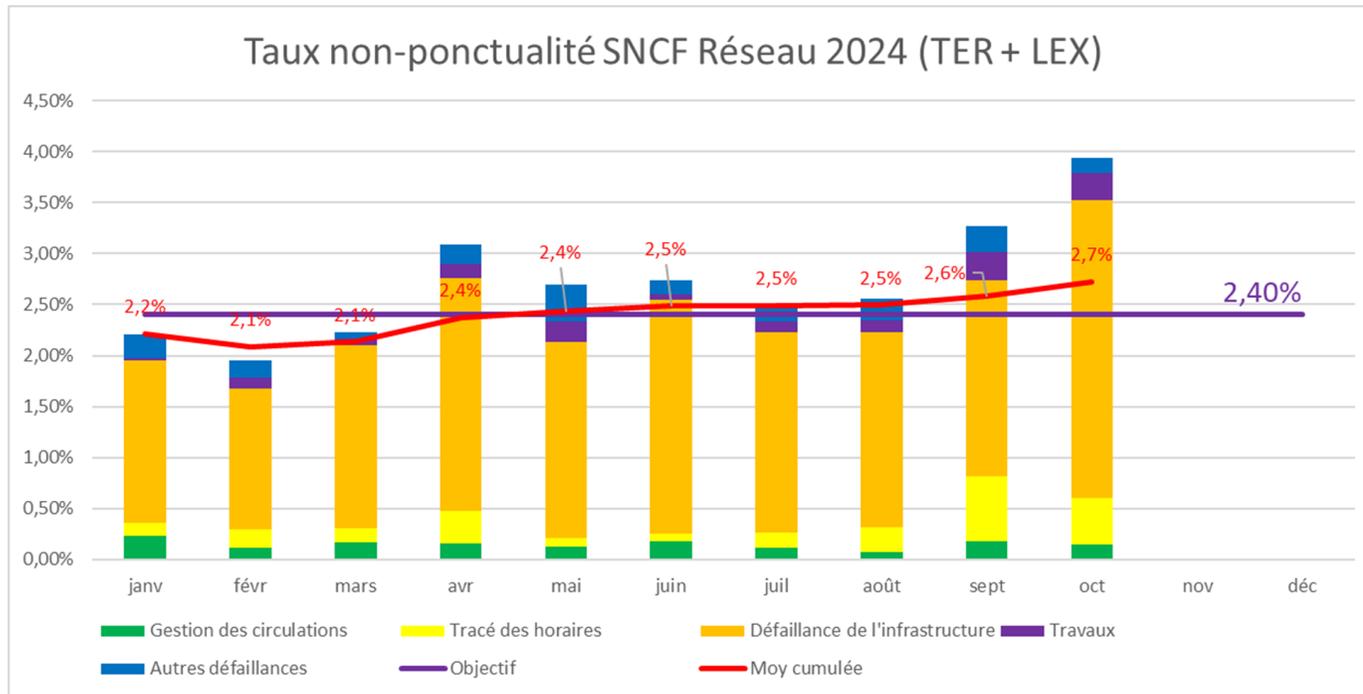
CONVENTION POUR LA PERFORMANCE DU SERVICE DE TRANSPORT REGIONAL 2022-2023 ENTRE LA REGION ET SNCF RESEAU



Mise en œuvre des financements au titre de l'exercice 2023 :

Ligne	Opération	Risque couvert	Réalisation
Lyon – Roanne (Clermont)	Remplacement de câbles de signalisation	Amélioration sécurité et fiabilité	Terminé 12/2024
Lyon Genève	Débroussaillage et pose de clôtures Collonges – Fort l'Ecluse	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Terminé 12/2024
Lyon-Grenoble	Débroussaillage et pose de clôtures zones Voreppe et Grand-Lemps (entre St-André le Gaz et Grenoble)	Chocs/heurts avec végétation et faune, perte d'adhérence	Programmé 2025
Lyon – Saint-Etienne	Remplacement télécommande sous-station de Terrenoire	Récurrence de panne liée au vieillissement de l'équipement	Terminé 11/2024

Non ponctualité Offre TER + LEX – Causes SNCF Réseau



A fin octobre 2024: le taux de non-ponctualité cause Réseau est de 2,7%, pour un objectif à 2,4%

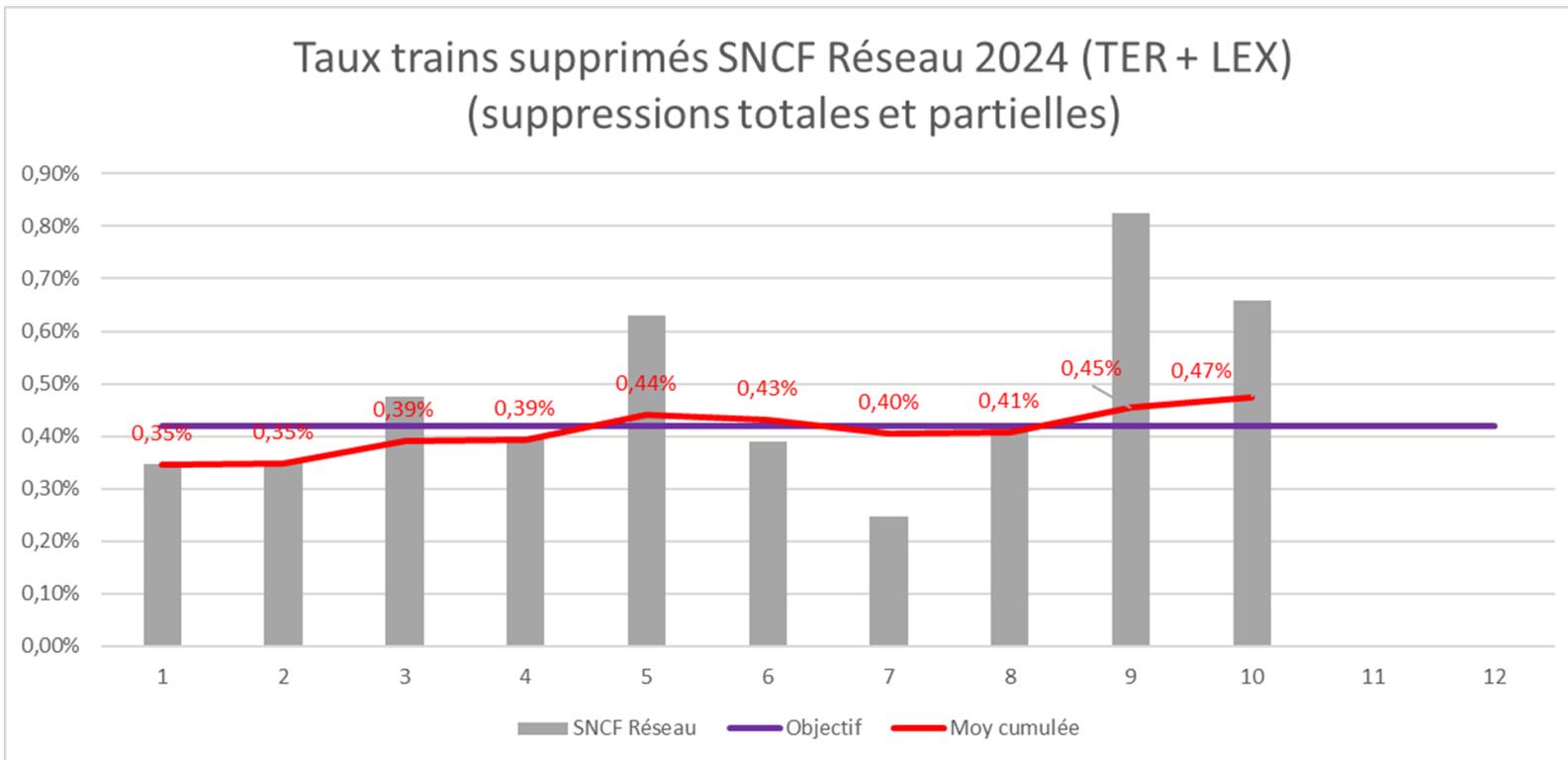
Avril-mai : les intempéries ont pesé sur les causes internes, avec beaucoup d'incidents liés à la végétation, obstacle sur les voies

Été : période des fortes chaleurs bien maîtrisée. Quelques difficultés de tracé horaire et autres défaillances en août, notamment liées à des travaux.

Septembre / octobre : forte augmentation des causes internes réseau en lien avec la replanification des travaux Maurienne / Tarentaise, le déraillement d'un engin travaux et l'impact induit des événements climatiques.

Réalisation Offre TER+LEX – Causes SNCF Réseau

Taux trains supprimés SNCF Réseau 2024 (TER + LEX)
(suppressions totales et partielles)



Le résultat à fin octobre 2024 est de 0.47% (≈ 1500 suppressions partielles ou totales) pour causes SNCF Réseau, pour un objectif 2024 de 0,42% (Résultat 2023 : 0,44%)

CAMPAGNE FAUNE SAUVAGE 2023/2024 RHÔNE-ALPES LYON

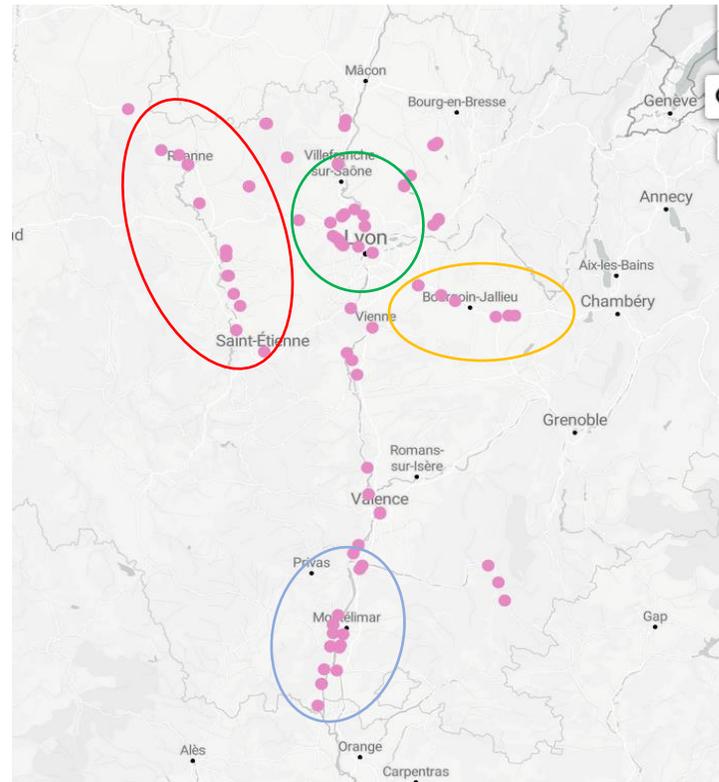
Bilan chiffré

	Campagne 2023-2024*	Campagne 2022-2023
Nombre d'incidents	48	33
Minutes perdues	11116	5341
Trains touchés	368	219
Trains supprimés	7	10

* 01/10/2023 au 31/01/2024

ZONES SENSIBLES

suivi des incidents : heurs faune sauvage 2023



- Heyrieux → La Tour du Pin
- secteur Montélimar
- Montbrison, Roanne, Saint-Germain des Fossés
- Périphérie Lyonnaise

BONNES PRATIQUES

- Sensibilisation des surveillants de travaux végétation à la problématique FS.
- Solution principale proposée : le débroussaillage des bandes de proximité sur les lignes UIC 1 à 6 (50%), et environ 1/3 des bandes de proximité est fait sur les UIC 7 à 9 en ciblant les zones prioritaires en termes de végétation et/ou faune.
- Réactivité avec nos partenaires (FDC et associations de louveterie) pour mieux cibler et adapter les actions sur les zones incidentogènes.

Bilan de la campagne végétation 2024 - Alpes

au 12/12/2024

Chimique

2,51 M de m2 traités (1,56 M de m2 traités en 2023)

Abattage

20 269 arbres abattus (28 465 arbres abattus en 2023)

Débroussaillage mécanique et Manuel

11,5 M de m2 traités actuellement (12,5 M de m2 traités en 2023)



Nouveautés 2025 :

- Renforcement de la brigade verte de l'UP pour gagner en réactivité pour le traitement de la végétation

Faune : actions réalisées en 2023 et 2024

- Exemples d'actions pour traiter le risque de traversée d'animaux sauvages

Localisation	2023 / 2024
Ligne 890 Lyon – Genève	Pose de strail grid – pose de clôture et piège photo (étude avec France Nature Environnement)
Ligne 890 Lyon – Genève	Abattages + Débroussaillages sur plusieurs zones accidentogènes (Etournal, La Burbanche)
Haute Savoie	Projet de convention en cours 2024, signature pour 2025 avec la Fédération de Chasse
EMB	Pose de piège photos + Etude par la FDC 74 (démarrage début 2025)
Ligne 899 St Pierre d'Albigny – Bourg en Bresse	Pose de pièges photos + Diagnostic FDC 73

Exemple d'Actions liées à des risques de traversées d'animaux

Ligne 890 000 : aménagement clôture + Strail Grid



Pose de pièges photos



Exemple d'Actions liées à des risques de traversées d'animaux

Ligne 890 000 : Abattages + Débroussaillages large



Tenues de postes

Réouverture des gares de Bonneville et Marignier au SA 2025

Situation :

- Contraintes par le défaut de ressources en personnel, les gares de Bonneville et Marignier sont fermées depuis octobre 2022.
- SNCF Réseau a mené des actions de recrutement puis de formation d'agents afin de rouvrir les gares

Impact sur le Plan de Transport :

- Les 2 postes seront de nouveau ouverts à la circulation dès décembre 2024 pour le SA 2025
- Les 4 circulations ferroviaires sont rétablies : 884105, 884107, 884160 et 884162

Fermeture du poste d'Evires au SA 2026

Situation :

- Poste figé depuis août 2023

Impact sur le Plan de Transport :

- Adaptation horaire de 3 sillons Lemans Express : 23430, 23432 et 23434
- Pas d'impact sur l'offre en situation nominale
- Moins de résilience en cas d'aléas
- **Fermeture validée pour le SA 2026**



Objectifs :

- ✓ Répondre aux hausses de fréquentation sur l'axe Lyon/St Etienne et sur la Vallée du Rhône et Val de Saône (Mâcon/Valence)
- ✓ **Améliorer la robustesse** d'exploitation

Calendrier de déploiement des nouvelles rames :

- ✓ 10 rames mises en service depuis la rentrée
 - 52 000 places supplémentaires par semaine
 - Une amélioration du nombre de places offertes dans 52 trains par semaine principalement dans la vallée du Rhône
- ✓ 9 supplémentaires prévues d'être mises en service à la livraison de l'atelier de maintenance de St Etienne (fin 2026)



Les actions complémentaires financées par la Région

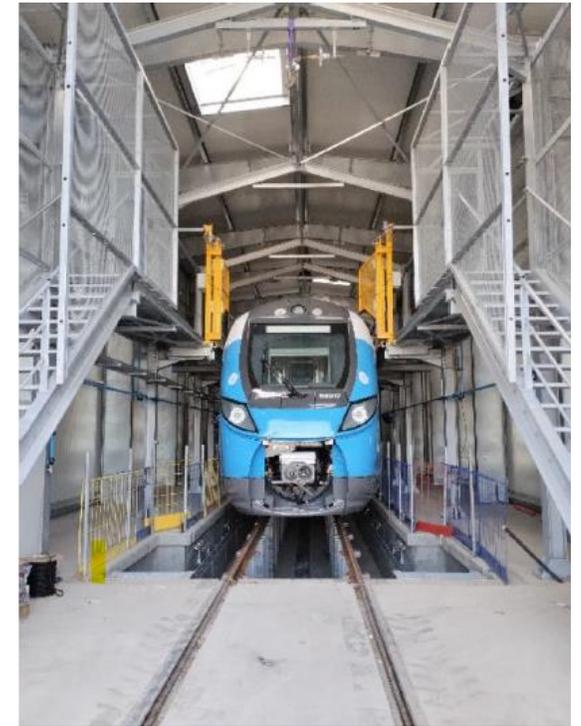
- **Investissement d'aménagements** du site de Vénissieux pour environ **9 M€** permettant d'optimiser les conditions de maintenance des Regio2N notamment dans l'attente de la livraison de l'atelier de Saint-Etienne
- Des **acquisitions de matériels CORAIL d'occasion** au fil de l'eau pour faire face aux opérations industrielles jusqu'à l'horizon du remplacement des trains Corail



Vénissieux - Passerelle voie H



Vénissieux - bâtiment léger voie 11



Vénissieux - bâtiment léger voie 11

Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N

104 rames (54 AGC et 50 TER2N) contractualisées depuis 2021 sur 171, s'élevant à **413 M€ financés à 100% par la Région**. Plus d'une dizaine de rames mises en service après rénovation depuis le début du programme.

Une phase optionnelle pour les matériels restant à rénover pourra être engagée sur un parc de 67 rames, en 4 tranches optionnelles, portant le **coût total du programme à près de 690 M€ à horizon 2031**.

Série	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030	2031	Total
81 500	4	7	5	10	1				27
76 500	6	2	5	3					16
24 500	8	10	9	8	8	7			50
27 500		2	3	4	2				11
Total	18	21	22	25	11	7			104/171

SAINT-GERVAIS – VALLORCINE – LE CHATELARD



RAMES : acquisition de 4 nouvelles rames pour la section française (St-Gervais – Le Châtelard)

Ce projet d'acquisition fait l'objet d'une commande groupée de 7 rames avec l'exploitant Suisse : 4 rames TER / 3 rames TMR

Le coût d'acquisition des 4 rames est de **55,6 M€ financés par la Région**

Les 7 rames seront homologuées pour circuler sur l'intégralité de la ligne « Saint-Gervais - Martigny » sur les territoires français et suisse.

La mise en service commerciale des 4 rames « Z890 » est prévue en **septembre 2026 (à confirmer)**.



ATELIER : modernisation

L'arrivée en 2026 du nouveau matériel Z 890 nécessite de reconfigurer l'atelier de St Gervais pour assurer la maintenance de toutes les séries (opération de modernisation à mi-vie des rames de type Z 850 prévues en 2026).

De plus, les nouvelles rames ont des caractéristiques propres (organes en toitures) qui imposent des aménagements.

Des études ont été réalisées pour un montant de 600 k€ financées entièrement par la Région

Les travaux de réalisation sont prévus de janvier 2025 à janvier 2026, pour une exploitation du site en juin 2026. Le cas échéant, une option prévoit l'installation d'un tour en fosse d'ici fin 2026.

Etude sur les besoins d'emport et parc matériel Léman express

Objectifs :

- Projections de fréquentation sur les lignes du réseau Léman Express à l'horizon 2027 (et à plus long terme en tenant compte des projets d'évolution d'offre)
- Recherche de solutions pour optimiser l'emport en heure de pointe à court terme à flotte constante
- Estimation des besoins de développement du parc matériel roulant Léman Express et planning acquisition
- Identification des besoins complémentaires d'infrastructure et d'installations de maintenance (notamment dimensionnement et localisation d'un futur technicentre)

Etat d'avancement :

- Etape 1 (Lémanis) : diagnostic emport – parc matériel : horizon 2027
 - Le passage en UM3 n'est pas faisable
 - L'adaptation de la politique d'arrêt des trains Regio Express des CFF entre Annemasse et Genève depuis 2024 permettra d'améliorer les conditions d'emport en heure de pointe à court terme
- Etape 2 : engagement d'une étude partenariale (FR-CH) de dimensionnement du besoin de parc à partir du service 2033 pour un nouveau matériel



Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Rénovation et modernisation des matériels AGC et TER2N



Commentaires :

- Actuellement dans la phase des essais électrique à la caisse.

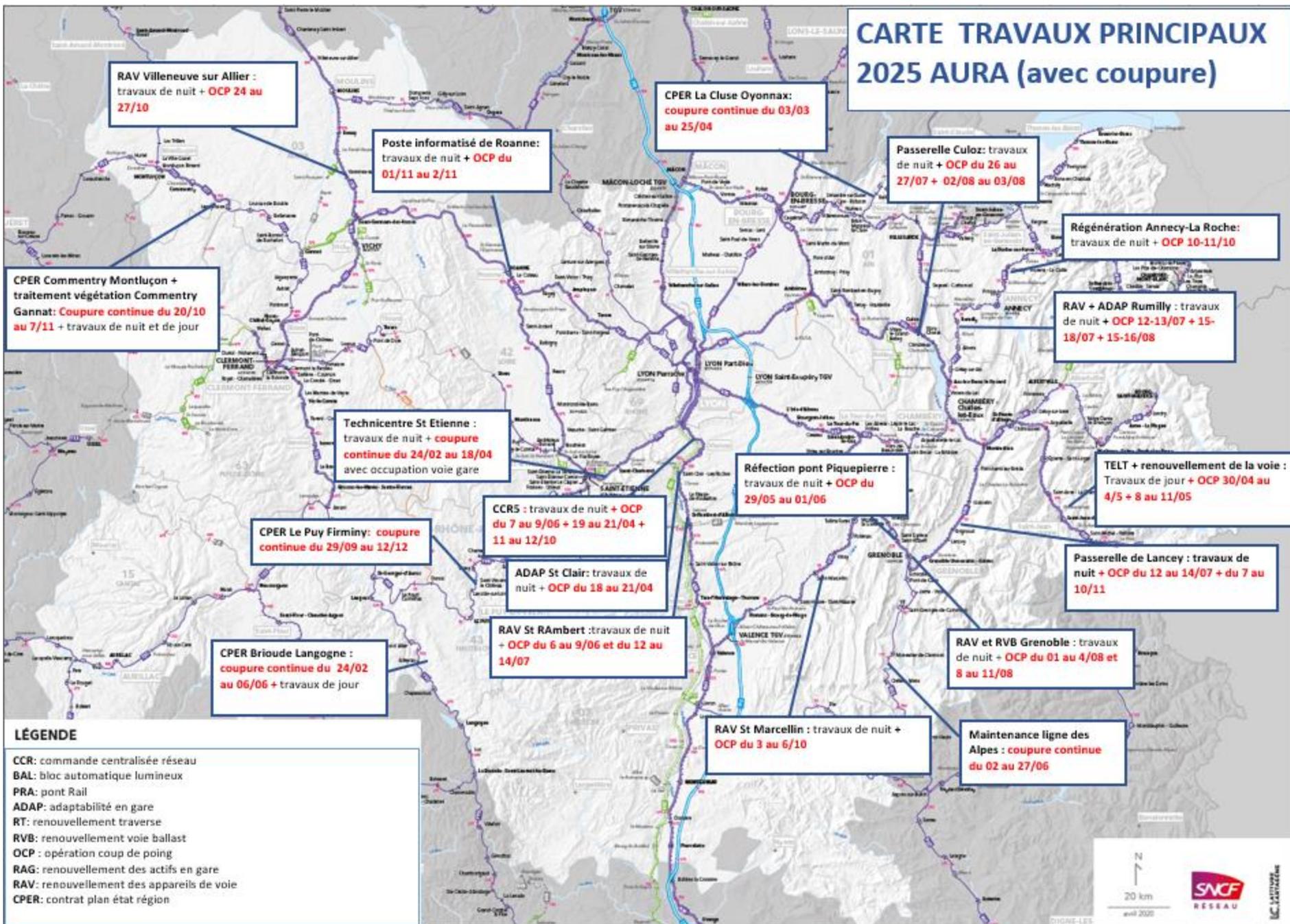
5. Perspectives

Service annuels TER 2025, 2026

(travaux programmés et évolution de desserte)

Perspectives

CARTE TRAVAUX PRINCIPAUX 2025 AURA (avec coupure)



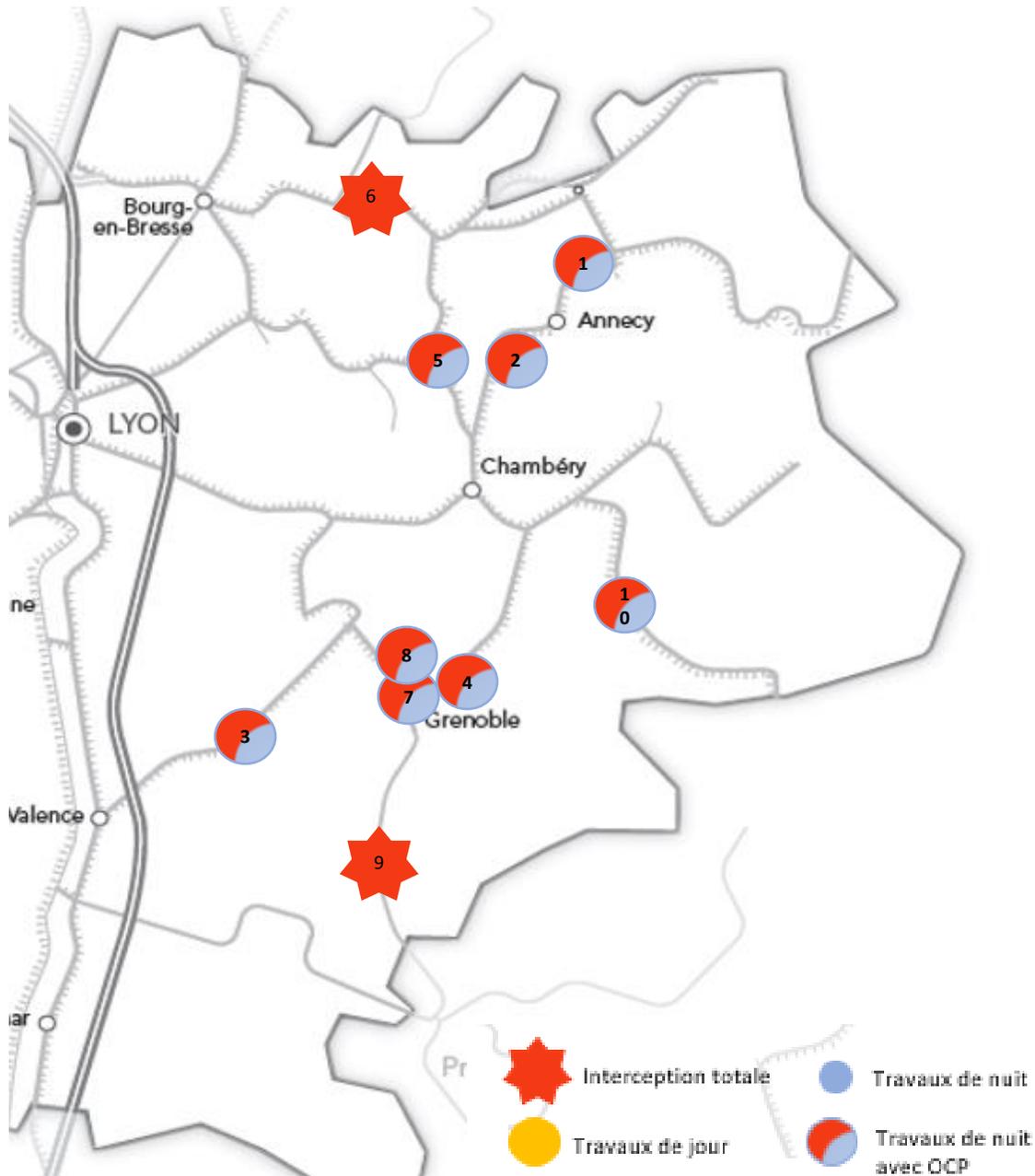
LÉGENDE

- CCR: commande centralisée réseau
- BAL: bloc automatique lumineux
- PRA: pont Rail
- ADAP: adaptabilité en gare
- RT: renouvellement traverse
- RVB: renouvellement voie ballast
- OCP : opération coup de poing
- RAG: renouvellement des actifs en gare
- RAV: renouvellement des appareils de voie
- CPER: contrat plan état région

N
20 km
avril 2020
SNCF RÉSEAU
E.C. 131774248

Carte des chantiers SA2025 – Zoom Alpes

Chantiers à forts impacts capacitaire:



- 1- Suite caténaire La Roche-Annecy + remplacement d'un dalot : travaux de nuit de janv-juin + **coupure continue du 10/10 au 11/10**
- 2- Renouvellement appareils de voie + Rehaussement des quais + mise en place d'ascenseurs Rumilly : **coupures continues du 12 au 13/07 + du 15 au 18/07 + du 15 au 16/08** + travaux de nuit du 05/05 au 29/08
- 3- Renouvellement appareils de voie St Marcelin: **coupure continue du 03 au 06/10** + travaux de nuit du 14/09 au 23/10
- 4- Mise en place de la passerelle de Lancey : **coupures continues du 12 au 14/07 et du 07 au 10/11** + travaux de nuit du 10/02 au 11/12
- 5- Mise en place de la passerelle de Culoz: **coupure continue du 26 au 27/07 + du 02 au 03/08** + travaux de nuit du 15/12 au 25/09
- 6- CPER Oyonnax – Bellegarde: **coupure continue du 03/03 au 25/04**
- 7- Renouvellement appareils de voie Grenoble: **coupure continue du 01 au 04/08 + du 08 au 11/08** + travaux de nuit du 27/07 au 18/09
- 8- Réfection du pont de Piquepierre : **coupure continue du 29/05 au 01/06** + travaux de nuit du 10/02 au 09/10
- 9- Maintenance Vif – Clelles - Veynes : **coupure continue du 02/06 au 27/06**
- 10- Travaux de renouvellement de la voie + TELT Axe Maurienne = Travaux de nuit et de jour + OCP

SA 2025 Les principales évolutions programmées

CLERMONT-FERRAND - NIMES

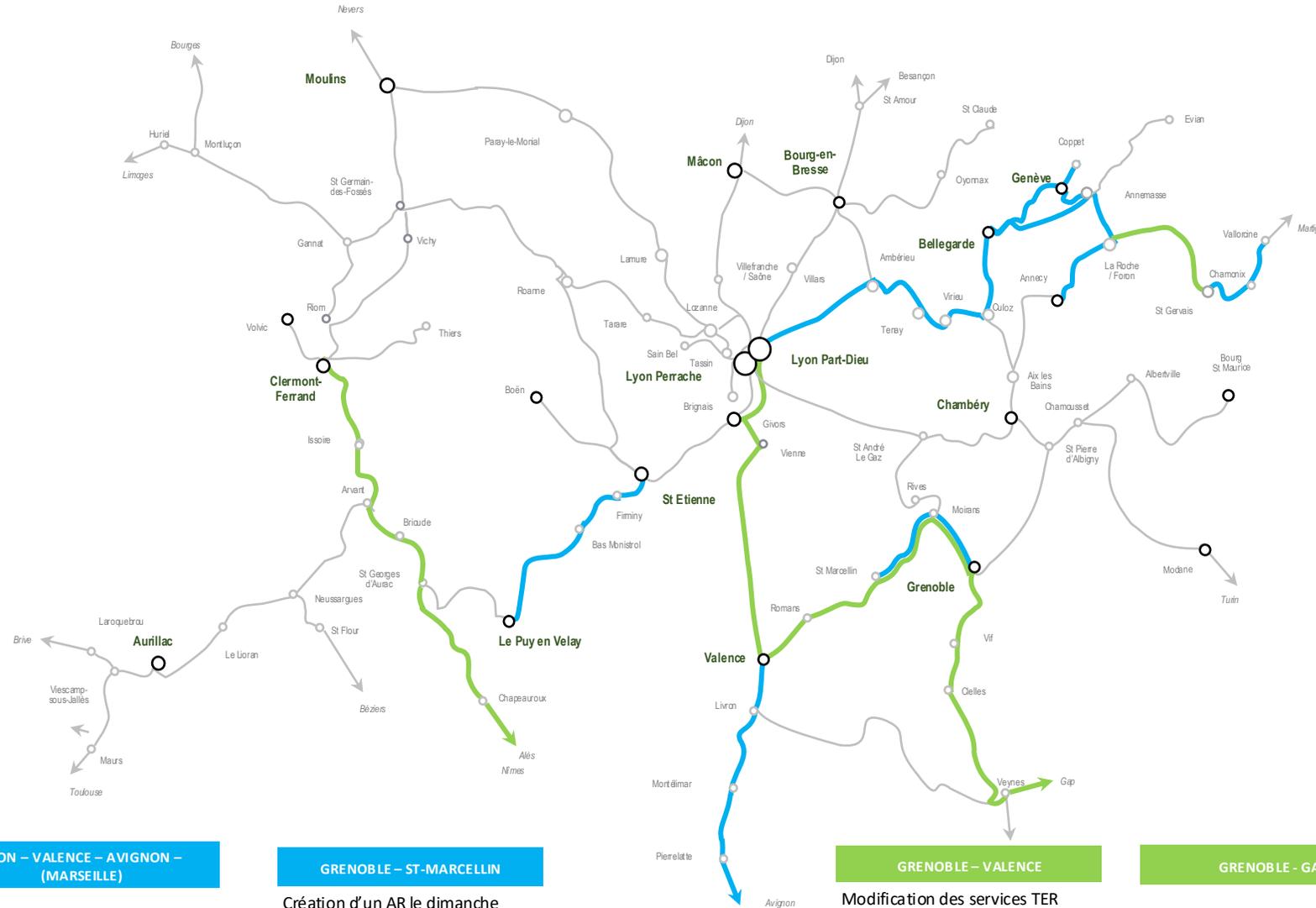
Création d'un arrêt supplémentaire à Clermont-la-Pardieu sur le train Nîmes – Clermont-Fd (877952). Arrêt à Clermont-Fd-la-Pardieu à 19:12 (arrivée à Clermont-Fd 19:17)

ST-ETIENNE – LE PUY EN VELAY

Création d'un AR supplémentaire le dimanche départ 14:45 Le Puy-en-Velay arrivée St-Etienne 16:12 / départ St-Etienne 10:53 arrivée Le Puy-en-Velay 12:22

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

- Ajout des arrêts Donzère, Livron et Loriol sur le départ 16:12 de Avignon Centre
- Ajout de nouveaux arrêts sur le départ 08:20 de Lyon Part-Dieu et nouvelle correspondance à Valence Ville avec le TER Valence – Marseille départ 09:37
- Via Rhône : développement du service estival de réservation de vélos à bord de mai à septembre sur la Vallée du Rhône



BELLEGARDE - ANNEMASSE

- Création d'un départ Bellegarde 13:15 arrivée 13:55 Annemasse
- Création d'un départ Annemasse 05:05 arrivée 05:47 Bellegarde et départ Bellegarde 06:15 arrivée Annemasse 06:55

ST-GERVAIS – VALLORCINE – LE CHATELARD

- De mi décembre à fin mars : 4 AR supplémentaires le matin et 1 AR supplémentaire l'après-midi entre Les Houches et Vallorcine
- Les trains départs St-Gervais 15:28 et Vallorcine 15:10 circulent désormais toute l'année

COPPET – ANNECY

Création de 4 trains le samedi en journée (arrivée Annecy 11:16 et 13:16 / départs Annecy 17:44 et 19:44) et d'un train en soirée (départ Annecy 21:44)

LA ROCHE-SUR-FORON – ST-GERVAIS

Remise en service de 2 AR ferroviaires suspendus en octobre 2022 (départ La Roche 6:55 et 16:12 / départ St-Gervais 8:03 et 17:18) suite non tenue de postes de croisements SNCF-Réseau

LYON - GENEVE

Création d'un AR de renfort sur 8 dimanches de l'année pour faire face aux fortes affluences (départ Lyon Part-Dieu 15:38 / départ Genève Cornavin 18:25)

LEGENDE

- Développement d'offre / Réouverture
- Ajustement

LYON – VALENCE – AVIGNON – (MARSEILLE)

Création d'un AR supplémentaire : départ Valence Ville 07:30 arrivée Avignon 08:50 / départ Avignon 09:12 arrivée Valence Ville 10:32

GRENOBLE – ST-MARCELLIN

Création d'un AR le dimanche (départ Grenoble 13:13 / arrivée St-Marcellin 13:53 et départ St-Marcellin 14:07 / arrivée Grenoble 14:48)

GRENOBLE – VALENCE

Modification des services TER routier pour optimiser les correspondances TGV à Valence TGV

GRENOBLE - GAP

TER Cyclo : renfort de composition le dimanche sur la période estivale

Service 2025

- **22 circulations régulières supplémentaires par semaine**
 - Création de 3 trains TER en Bellegarde et Annemasse
 - Création de 5 trains L2 le samedi pour proposer une offre à l'heure et une extension de l'amplitude le soir
 - Un aller-retour saisonnier devient régulier entre St Gervais et Vallorcine
- **72 circulations saisonnières supplémentaires**
 - 10 trains supplémentaires en saison hiver entre Les Houches et Vallorcine pour proposer une offre à la demi-heure
 - Un aller-retour supplémentaire sur Lyon- Genève pendant 8 dimanche hiver
- **Adaptation de l'offre existante : rétablissement de 20 circulations ferroviaires en semaines entre La Roche / Foron et St Gervais et suppression de l'offre routière temporaire**

Service 2026 - adaptations commandées par la Région sous réserve de l'instruction par SNCF Réseau

- 9 circulations régulière supplémentaires en cumul vendredi et le samedi sur L6 entre Bellegarde Genève

Principales évolutions SA 2025 et perspectives SA 2026

Léman Express (lignes L1 à L4)

SERVICE 2025

- **L2 Coppet – Annecy** : Création de 4 trains le samedi en journée (arrivées Annecy 11h16 et 13h16 - départs Annecy 17h44 et 19h44) afin d'avoir une cadence à l'heure sur les créneaux de forte affluence et répondre aux besoins croissants de déplacements loisirs le week-end orientés vers Annecy
- **L2 Coppet – Annecy** : Création d'un train tardif le samedi soir au départ d'Annecy à 21h37 (à la place du car actuel)
- **L4 Annemasse – Coppet** : Passage à la cadence au 1/4h le dimanche soir de 22h00 à 00h00 sur la section suisse Coppet/Genève/Chêne-Bourg, et extension de l'offre nocturne des vendredis et samedis soir au reste de la semaine (également limitée à la partie suisse : terminus Chêne-Bourg)
- **Trains RegioExpress CFF** : Desserte systématique de tous les arrêts entre Annemasse et Genève par les trains RE des CFF (2 trains/heure accessibles avec la tarification Léman Pass) permettant ainsi de délester les trains Léman Express en heure de pointe

SERVICE 2026 (sous réserve instruction technique)

- Etude en cours pour l'introduction d'une **nouvelle offre Annemasse – Lancy-Pont-Rouge (L7)** avec extension possible vers Genève Aéroport / Vernier (sous réserve de pouvoir emprunter le tunnel de la Chatelaine – instruction en cours côté suisse)

Principales évolutions SA 2025 et perspectives SA 2026

La Roche-sur-Foron/St-Gervais (ligne TER)

SERVICE 2025

- **Remise en circulation des 4 navettes ferroviaires La Roche-sur-Foron – St-Gervais** suspendues en octobre 2022 (départs La Roche 06h55 et 16h12 / départs St-Gervais 08h03 et 17h18), du fait de la réouverture des postes de croisement de Bonneville et Marignier.
- Par conséquent le plan de transport de substitution routière mis en place en novembre 2022 pour prendre en charge les jeunes scolarisés à Cluses, Sallanches et St-Gervais **prend fin le 13/12/24.**

Bellegarde - Evian/St-Gervais (ligne TER)

SERVICE 2025

- Développement de l'offre sur la ligne du Pied du Salève avec la création de 3 nouveaux trains :
 - **Création d'un train départ Bellegarde 06h15** permettant une arrivée à Annemasse avant 7h00 (par prolongement du TER Annemasse 07h01 – Evian 07h39) --> augmentation de l'amplitude du matin
 - **Création d'un train départ Annemasse 05h05** et arrivée Bellegarde 05h45 : correspondance à 05h55 avec le TER n°96550 à destination de Lyon --> permet d'arriver à 07h22 à Lyon Part-Dieu
 - **Création d'un train départ Bellegarde 13h15** et arrivée Annemasse 13h55 --> développement de l'offre en croix de midi

Principales évolutions SA 2025 et perspectives SA 2026

LYON – BELLEGARDE – GENEVE (ligne TER)

SERVICE 2025

- **Création d'un aller-retour supplémentaire sur 8 dimanches (ou lundis fériés)** pour lesquels sont attendues de fortes affluences (fin de vacances scolaires, longs week-end, etc.) afin de renforcer l'offre entre Lyon et Genève et décharger les trains encadrants :
 - **Départ Lyon Part-Dieu 15h38** - Arrivée Genève Cornavin 17h35
 - **Départ Genève Cornavin 18h25** - Arrivée Lyon Part-Dieu 20h14

BELLEGARDE – LA PLAINE - GENEVE (Léman Express L5-L6)

SERVICE 2025

- **L5 La Plaine - Genève + L6 Bellegarde - Genève** : retour à l'offre nominale (fin des impacts liés aux travaux de la gare de Vernier)
- **L5 La Plaine - Genève (CH)** : Extension de l'offre nocturne des vendredis et samedis soir au reste de la semaine

SERVICE 2026 (sous réserve instruction technique)

- **L6 Bellegarde - Genève** : Introduction de la cadence horaire à partir de 20h00 le vendredi et samedi soir (départs toutes les heures de Genève entre 20h18 et 23h18) pour répondre aux besoins de déplacements loisirs.
- **L5 + L6 + TER** : impacts à prévoir liés aux travaux de renouvellement de la ligne du Mandement sur la section suisse

SERVICE 2024

▪ DESSERTES

A compter de mi-septembre, les trains au départ de Vallorcine à 16h10, 17h10 et 18h10 arriveront toute l'année à St-Gervais-le-Bains à 17h40, 18h40 et 19h40.

- arrêt de 10 mn en gare de Chamonix au lieu de 30mn
- trains en correspondance à Saint-Gervais-les-Bains avec les trains Léman Express en direction d'Annemasse et Genève.
- Rappel : circulation étendue toute l'année du train départ Saint-Gervais 11h28 - départ Chamonix 12h28 – arrivée Vallorcine 13h01 (circulation limitée en hiver et en été antérieurement)

SERVICE 2025

▪ DESSERTES

- Ces 2 trains circuleront toute l'année (circulation limitée en hiver et été actuellement)
 - Vallorcine 15h10 – arrivée St-Gervais 16h40 (en correspondance à St-Gervais-les-Bains avec les trains Léman Express)
 - St-Gervais-les-Bains 15h28 – arrivée Vallorcine 17h01
- A la demande de la CC Vallée Chamonix Mont-Blanc, l'offre de trains est renforcée entre Les Houches et Vallorcine pendant la saison d'hiver (mi décembre – 31 mars)
 - un train circulera chaque demi-heure entre Les Houches et Vallorcine le matin et un aller-retour sera ajouté l'après-midi.

périodes horaires avec renfort de trains :

Départs Les Houches : 8h24 / 8h36 / 9h24 / 9h54 / 10h24 / 10h54 / 11h24 / 11h54 et 15h54 / 16h24 / 16h54
 Départs Vallorcine : 9h10 / 9h40 / 10h10 / 10h40 / 11h10 / 11h40 / 12h10 / 12h40 / 13h10 et 17h10 / 17h40 / 18h10

 - l'offre TER évolue de 30 à 40 trains par jour entre Les Houches et Vallorcine en période hivernale.

▪ TRAVAUX

Fermetures annuelles pour maintenance



- **Saint-Gervais > Chamonix** : aucun train **du 31 mars au 25 avril**. Les trains circulent entre Chamonix et Vallorcine. Cars entre St-Gervais et Chamonix.
- **Chamonix > Vallorcine** : aucun train **du 29 septembre au 31 octobre**. Les trains circulent entre St-Gervais et Chamonix. Cars entre Chamonix et Vallorcine.

SERVICE 2026



▪ TRAVAUX

Fermetures annuelles pour maintenance : dates prévisionnelles à confirmer



- **Saint-Gervais > Chamonix** : aucun train **du 7 au 30 avril**
Les trains circulent entre Chamonix et Vallorcine. Cars entre St-Gervais et Chamonix.
- **Chamonix > Vallorcine** : aucun train **du 28 septembre au 6 novembre (dates à confirmer)**
Les trains circulent entre St-Gervais et Chamonix. Cars entre Chamonix et Vallorcine.

Reconduction du service actuel pour 2025

- Genève - Grenoble - (Valence)
- Lyon Part-Dieu – Annecy
- Chambéry - Annecy

5. Perspectives

Service annuels TER 2025, 2026
(travaux programmés et évolution de desserte)



Perspectives

Une ligne qui bénéficie d'un effort financier exceptionnel : depuis 2018, les investissements sont financés intégralement par la Région

Dernières opérations financées (2024)

- **travaux de régénération de la sous-station** d'alimentation électrique de Chedde, programmés en 2026 : 2,15M€
- **études de niveau projet** préparant la réalisation des travaux de régénération de la voie, programmés en 2028/2029 : 1,6M€
- études et travaux de déploiement de **balises de reconnaissance des nouvelles rames Z890** : 1.4 M€

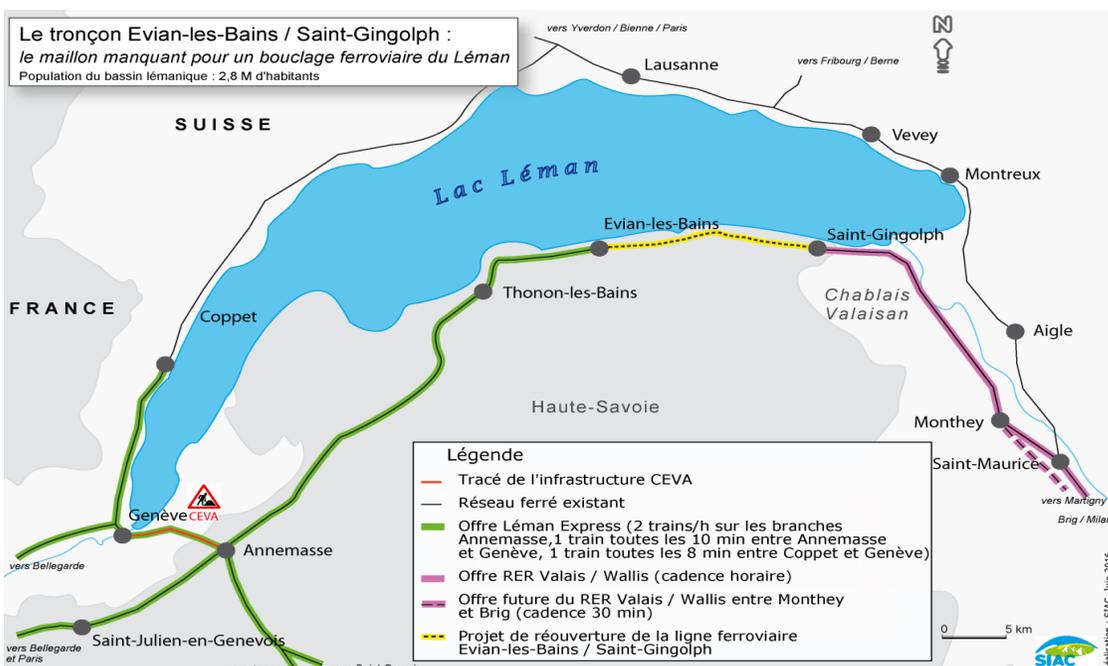
PROJET RER SUD LÉMAN PHASE 2: ÉTUDES RÉHABILITATION

(JANVIER 2018- DÉCEMBRE 2022)

Objectifs :

- Assurer une continuité de l'offre de transports collectifs pour désenclaver le Chablais Français vers la Chablais Valaisan et Monthey/Saint Maurice au sud et le relier au LEX à l'Ouest.
- Répondre aux enjeux de transition écologique du territoire par un report modal massifié
- Permettre le désengorgement du trafic routier.

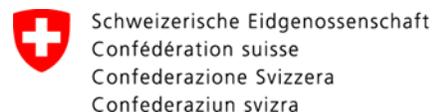
- Partenaires :** Région, Syndicat Intercommunal d'Aménagement du Chablais, CC du Pays d'Evian Vallée d'Abondance, SNCF-Réseau, Canton du Valais, Chablais Région



- Les études préliminaires dites renforcées ont été restituées en décembre 2022
- Le copil du mars 2023 a pris acte des livrables et a validé le dossier de saisine de la Commission National du Débat Public.
- En 2024, le projet a été intégré au projet de SERM Franco-Suisse. Les suites du projet seront intégrées dans les instances idoines.

Chef de file français		Chef de file suisse		Partenaires du projet		Coût total du projet	
						1 662 000 €	Interreg fédéral suisse
						182 500 CHF	
						FEDER	
						767 850 €	

Le programme européen de coopération transfrontalière Interreg France-Suisse 2014-2020 soutient le projet RER SUD LEMAN — PHASE. Ce projet bénéficie d'un soutien financier du Fonds européen de développement régional (FEDER) :



VALLÉE DE L'ARVE : PROJET DE MODERNISATION ST GERVAIS – LA ROCHE SUR FORON

OBJECTIF FONCTIONNEL DE L'OPÉRATION

- Améliorer la **qualité de service** avec une meilleure régularité et une meilleure information des voyageurs
- **Augmenter le nombre de trains en circulations** entre La Roche et St-Gervais pour permettre une offre en pointe de 2 trains/heure dans chaque sens, cadencée à la 1/2h.

CONSISTANCE DES TRAVAUX

- **Modernisation et automatisation de la signalisation**, 7 postes d'aiguillages passés en postes informatisés, passage en bloc automatique (à compteurs d'essieux), commande centralisée des installations, etc.
- Traitement de **points de croisement, installations de traction électrique**...
- Déploiement du **système GSM-R** (Global System for Mobile communications – Railways)
- Aménagement de **gares** (dont des ouvrages de franchissement à La-Roche-sur-Foron, Sallanches et Marignier)
- Travaux connexes (contraintes exportées) : **suppression de PN**, construction de PRA

PLANNING :

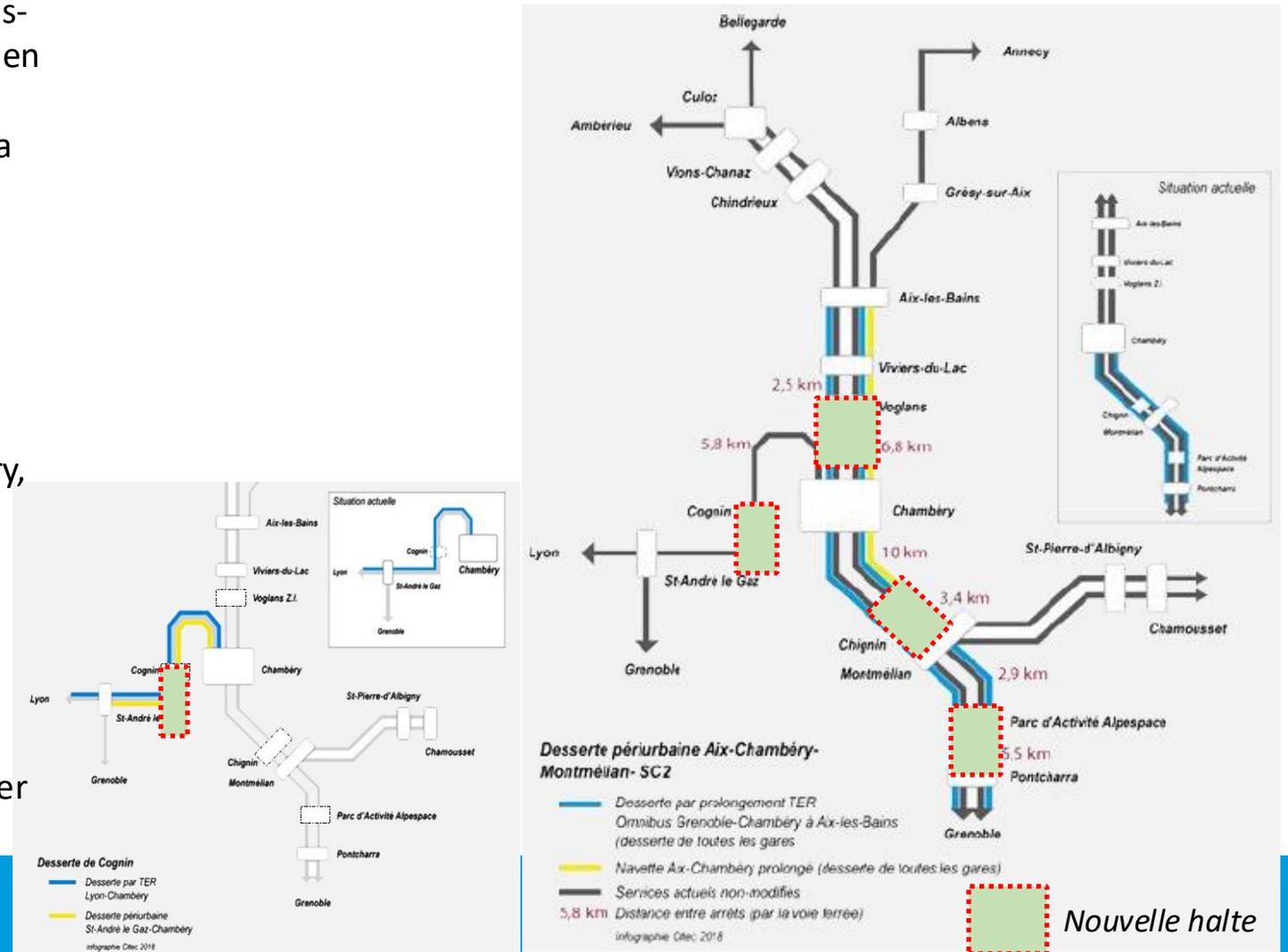
- Etudes d'Avant-Projet restituées en septembre 2022
- Etudes Projet validées et financées
- **Etudes de projet et de travaux anticipés en cours** (délibération du financement par la Région des études à hauteur de 4,3 M€ des 14 M€ à la CP de juin 2023)
- La **réalisation du projet** est envisagée à moyen terme : ≈ 2029/2030.



Etudes amont pour le développement d'une offre TER sur le territoire de Métropole Savoie

- **Objectif** : déployer un service de transport TER cadencé sur l'axe nord-sud de Métropole Savoie (entre Aix-les-Bains et Alpespace) ainsi que sur son axe est-ouest (en particulier à Cognin) en visant un cadencement au quart d'heure en heures de pointe et en intégrant la réouverture des haltes ferroviaires.
- **Pilotage Région**
- **Maitrise ouvrage** SNCF Réseau
- **Co- financeurs** : Etat, Département, Grand Chambéry, Grand Lacs, Cœur de Savoie
- **Partenaire associé** : SNCF Voyageurs, SNCF Gares & Connexions
- **Calendrier réalisation** : 2022-2025
- Le résultat de ces études viendra alimenter le dossier de préfiguration du SERM de Chambéry

Concept d'offre – SCOT Métropole Savoie





Merci